



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

## MOBILISATION NATIONALE POUR L'EMPLOI ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

### PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS

#### FICHES ACTIONS

#### ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DE LA FORTE DEMANDE D' APPRENTISSAGE ET DE FORMATION

Diagnostic territorial.....	3
Proposition 1-1 : Pas de jeune en reprise d'études sans solution.....	7
Proposition 1-2 : Plate-forme Mobilité Logement pour tous.....	9
Proposition 1-3 : Renforcer l'attractivité des métiers pour les jeunes.....	11
Proposition 1-4 : Pas d'apprenti sans entreprise, pas d'entreprise sans apprenti.....	12
Proposition 1-5 : Améliorer l'accompagnement individuel du jeune dans les CFA.....	14
Proposition 1-6 : Décloisonner l'offre de logement.....	15

#### RÉSOLUDRE LE PROBLÈME DES OFFRES D'EMPLOI NON POURVUES FAUTE DE COMPÉTENCES DISPONIBLES

Diagnostic territorial.....	17
Proposition 2-1 : Accompagnement et maintien dans l'emploi des seniors.....	20
Proposition 2-2 : « CAP VERS... !! » .....	22
Proposition 2-3 : En Route vert l'Emploi.....	24
Proposition 2-4 : TREMPLIN transports Emploi Innovation.....	26
Proposition 2-5 : JOB HOPPS NORMANDIE .....	27

#### LEVER LES FREINS À LA REPRISE DE L'EMPLOI LIES À LA GARDE D'ENFANTS

Diagnostic territorial.....	28
Proposition 3-1 : Améliorer l'information aux familles en quelques clics.....	30
Proposition 3-2 : Répondre aux besoins de garde sur des horaires atypiques ainsi que pour les enfants au-delà de 6 ans.....	32

#### LEVER LES FREINS À LA REPRISE DE L'EMPLOI LOGEMENT ET TRANSPORT

Diagnostic territorial.....	34
Proposition 4-1 : Élaborer une plateforme mobilité/logement territoriale pour des demandeurs d'emploi.....	37
Proposition 4-2 : Renforcer le maillage associatif.....	39
Proposition 4-3 : Intégrer le sujet de la mobilité dans le dialogue social au sein de l'entreprise.....	41

MIEUX ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES EN TRANSITION	
Diagnostic territorial.....	42
Proposition 5-1 : Clarifier les dispositifs d'aide pour accompagner les acteurs de la transition.....	46
Proposition 5-2 : Impliquer les acteurs socio-économiques dans la transition écologique.....	47
Proposition 5-3 : Mettre en place le réseau COREVI.....	48
Proposition 5-4 : Favoriser la mobilité professionnelle via la GPEC et de GPECT.....	49
CHANGER DE DIMENSION SUR L'ÉCOLOGIE DU QUOTIDIEN	
Diagnostic territorial.....	52
Proposition 6-1 : Massifier les projets alimentaires territoriaux (PAT).....	54
Proposition 6-2 : Augmenter le nombre de signataires de la charte du REGAL.....	55
Proposition 6-3 : Faire évoluer la commande publique pour les travaux du BTP.....	56
Proposition 6-4 : Réaliser une plateforme pour la valorisation des déchets du BTP.....	57
ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS	
Diagnostic territorial.....	60
Proposition 7-1 : Déployer le réseau FAIRE dans le cadre du SARE.....	62
Proposition 7-2 : Créer des dynamiques locales autour de la thématique du Bâtiment Durable.....	63
Proposition 7-3 : Vers un parcours de rénovation depuis les dispositifs « coup de pouce ».....	64
Proposition 7-4 : Mobiliser les acteurs locaux en faveur du SARE.....	66
LISTE DES PARTICIPANTS ET DES CONTRIBUTEURS A L'ÉLABORATION DU PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS.....	67

## Chantier n° 1

### ÊTRE AU RENDEZ-VOUS

#### DE LA FORTE DEMANDE D'APPRENTISSAGE ET DE FORMATION

### Diagnostic territorial

Dans le cadre de la réforme de l'apprentissage des éléments nouveaux sont à prévoir. Les régions ne vont plus intervenir sur les aides aux apprentis à partir de 2020, elles seront prises en charge par les OPCO mais dans quelles mesures ? Des évolutions et changements sont à prévoir.

**Quels sont les principaux opérateurs / acteurs déployant des actions ou dispositifs en Normandie et sur ses territoires ? Peut-on dégager des ensembles homogènes et récurrents ?**

**Concernant le volet de la mise en relation entre les jeunes et les entreprises**, nous pouvons noter une forte mobilisation des acteurs économiques que sont les branches professionnelles et les filières économiques ou organismes associés (OPCO...) à travers, le plus fréquemment, des outils en ligne proposant des interfaces de consultation d'offres d'emploi, de recherche de stages, de dépôt de CV ou encore de recherche de formation, dont les formations en alternance et en apprentissage. Les sites repérés sont soit développés à un échelon infrarégional par la représentation territoriale d'une branche professionnelle par exemple, soit sont des outils de dimension nationale mais proposant des modules de recherche territorialisée.

Les principaux domaines d'activité concernés sont l'industrie (métallurgie), l'hôtellerie-restauration, le transport et la logistique, l'énergie, le commerce, les travaux publics et le bâtiment.

Ces ressources permettent la mise en relation entre la demande de formation ou d'apprentissage et l'entreprise, via des informations concrètes et actualisées. Les individus peuvent consulter les offres de formation et de formations en alternance correspondant à leur territoire ainsi que les offres d'emploi dont sur certains sites les offres d'emploi par alternance. Certains sites mettent en ligne également des ressources complètes sur les métiers correspondant aux périmètres des secteurs d'activité concernés. Le lien peut être fait ensuite directement avec les offres d'emploi et/ou le dispositif de formation.

Signalons sur les sites de la Fédération régionale des travaux publics de Normandie (FRTP) et de Logistique seine normandie (LSN), la publication d'annuaires des entreprises et sur le site de Normandie AéroEspace (filière aéronautique normande) la présentation du calendrier des stages des écoles dispensant des formations relevant de la filière. Cette ressource constitue une autre façon de mettre en relation individus et entreprises, celles-ci pouvant anticiper et saisir des opportunités d'accueil par la connaissance des périodes de disponibilité des jeunes en formation.

Le sujet de l'apprentissage peut être le cœur de ces outils, comme ce que propose le site *monapprentissagebtp.fr* (développé par Bâtiment CFA Normandie), exclusivement dédié à la recherche d'offres d'emploi par apprentissage.

A l'échelle régionale, les branches professionnelles, filières ou leurs organismes associés interviennent également par des dispositifs de mise en relation plus intermédiés comme par exemple "La route des

*énergies*” mise en œuvre annuellement par Normandie Energies.

Avec une dimension plus nationale, mais offrant des possibilités de recherche territorialisées, des organismes diffusent via le web des offres d’emploi ou de stages sur leur domaine de spécialité. C’est le cas de *EnergieRecrute* (énergie et environnement), *Hotelcareer* (hôtellerie, restauration, tourisme) ou encore *emploi-ess.fr* (économie sociale et solidaire).

A signaler la plate-forme *Walt*, sorte de réseau social spécifique via l’application Messenger à l’attention des jeunes pour les guider dans l’alternance : recensement des offres des CFA, des organismes de formation et des candidatures. *Walt* propose également des services spécifiques (formation et outillages des tuteurs) d’accompagnement.

Du côté des acteurs publics, semi-publics ou institutionnels, il existe des outils génériques avec des niveaux de services variés. Concernant l’apprentissage strict, le réseau consulaire est un opérateur important à travers une offre de services et conseils divers, depuis la présentation de l’offre de formation qu’il gère en passant par l’animation de bourses de l’apprentissage, jusqu’à l’organisation d’évènements conjoncturels ou récurrents dédiés (“mercredis de l’apprentissage”...). Les centres d’aide à la décision (CAD) des Chambres des métiers de Normandie ont mis en place la *Plate-forme de l’alternance et de l’emploi en Normandie* qui constitue un espace web ressource au bénéfice des jeunes et des entreprises pour la mise en relation de la demande de formation et du besoin des entreprises en matière d’alternance.

A noter la constitution en association des CFA et des chambres consulaires (Chambres des métiers, CCI et chambre d’agriculture) et la mise en place d’une plate-forme web présentant les formations, les centres de formation et des vidéos (*apprentissage.eure.free.fr*).

Certaines collectivités développent également leurs propres outils de recherche d’offres d’emploi dont les offres d’emploi en alternance : Communauté urbaine de Caen-la-mer, Agglomération Seine-Eure, Agglomération Caux Vallée de Seine...

Parmi les autres opérateurs repérés, la Région Normandie, au titre de ses prérogatives en matière d’aides propose un service en ligne de présentation de ces aides, notamment des aides pour la formation, spécifiquement pour les lycéens et les apprentis (frais de transport, hébergement et restauration liés à la formation du jeune).

Le Centre régional d’information jeunesse (Crij), outre une offre de services globale pour faciliter les démarches de la vie quotidienne des publics qu’il reçoit, propose un module de recherche sur son site internet permettant d’identifier des offres d’emploi (dont en alternance) et de stages.

La base de données alimentée et maintenue par le Carif-Oref de Normandie (*Trouver ma formation*) recense l’ensemble des organismes de formation qui possèdent une activité dans la région ainsi que toutes les formations correspondant aux programmes de la commande publique (Conseil Régional, Pôle emploi, Agefiph, OFII, ASL, OEPRE etc.). L’offre de formation non conventionnée est également présente (mode déclaratif). Les organismes et les formations relèvent de la formation continue et de l’apprentissage. Cette base de données est disponible en ligne et possède un module de recherche par domaine de formation, par territoire, par organisme, par certification et/ou habilitation.

Pour ce qui est de la **reprise d’étude**, les dispositifs généralisés sur le territoire national de type *Ecoles de production* ou *Ecoles de la deuxième chance* s’implantent en Normandie. Par ailleurs, la région dispose de deux *micro-lycées* sur son territoire. Mis en place pour lutter contre le décrochage scolaire, ils ont vocation à accueillir des jeunes déscolarisés depuis plusieurs mois, afin d’y (re)préparer un baccalauréat.

Concernant les **questions relatives au logement et/ou à la mobilité**, quelques dispositifs spécifiquement dédiés aux apprentis (ou futurs apprentis) et aux personnes en situation de formation sont principalement mis en œuvre par les établissements de formation eux-mêmes. Les centres Afpas par exemple proposent des offres d'hébergement et de restauration sur ses sites.

Les autres ressources repérées concernent davantage l'accès à l'information sur les aides disponibles en matière d'hébergement. La publication de ces informations pratiques sur les sites internet des institutions qui mettent en œuvre les aides (Région Normandie) constitue un premier niveau de connaissance. De manière plus dynamique, une plate-forme web inter-régionale (huit régions participantes dont la Normandie) baptisée *ActionLogement* met à disposition des jeunes alternants les informations nécessaires et personnalisées (tenant compte des caractéristiques et du parcours de chaque personne) pour leur faciliter l'accès au logement.

Le Crij de Normandie, à l'instar des offres d'emploi, met à disposition sur son site internet un module de recherche de logements disponibles dans la région.

Les Comités locaux pour le logement autonome des jeunes (Claj) et Services Habitat jeunes répondent aux demandes d'information de tous types dans le domaine du logement : Comment trouver un logement ? Vers qui se tourner ? Quelles sont les aides possibles ? Ils accompagnent les publics demandeurs (dont jeunes en formation / étudiants / apprentis / stagiaires de la formation professionnelle) dans les démarches.

A signaler l'initiative du département de la Manche à destination des internes en médecine générale effectuant leur stage de six mois chez un praticien dans le département, permettant de bénéficier d'indemnité des frais de déplacement et/ou de mise à disposition d'un logement non meublé à titre gracieux s'ils s'engagent à effectuer trois semaines de remplacement dans le département dans les deux ans qui suivent le stage.

Le logement et la mobilité font par ailleurs fréquemment l'objet d'informations intégrées à une offre de services ou d'outils plus globale afférente à la qualité de vie des étudiants en général. Il en est ainsi de l'application "*Normandie Université en poche*" développée par Normandie Université proposant un pack de services numériques facilitant la vie des étudiants : lignes et horaires des transports urbains et régionaux, géolocalisation des campus, horaires et localisation des restaurants universitaires, équipements sportifs, cités universitaires, horaires et localisation des bibliothèques universitaires, etc.

### **Quels types de ressources ou supports sont utilisés ?**

Le support numérique via des plateformes web est le plus généralisé parmi les ressources repérées sur la mise en relation des publics avec les entreprises. Il s'agit surtout d'interfaces de recherche territorialisée d'offres d'emploi, de formation ou de stage. Toutefois, des dispositifs "physiques" (événements, rencontres, visites) existent et viennent compléter l'éventail des possibilités.

Concernant les questions de logement et de mobilité, il est également question d'outils dématérialisés pour la diffusion de l'information mais les dispositifs en eux-mêmes relèvent soit de mesures de financements, soit de mesures d'accueil ou de facilitation via des lieux d'accueil ou des équipements.

Les deux sujets de la mobilité et du logement peuvent probablement être appréhendés à l'aune des dispositifs, initiatives et ressources pointés dans le **chantier 3** (Les freins à la reprise d'emploi). En effet, les mesures existantes en faveur des demandeurs d'emploi ou personnes en situation d'éloignement du marché du travail pourraient bénéficier ou être transposées aux publics en formation.

### **Enjeux**

Pistes de réflexion issues du questionnaire adressé par le Carif-Oref aux acteurs régionaux

- ✓ Faciliter l'accès au contrat d'apprentissage pour les moins 18 ans dans l'industrie et que l'offre d'apprentissage soit en adéquation avec les besoins du marché
- ✓ Afficher clairement auprès des publics que les plus forts besoins pour l'industrie se situent à Bac et Bac +2. A force de pousser le public vers des diplômes supérieurs, il se crée un décalage trop fort entre l'offre et la demande
- ✓ Accompagner un candidat à la reprise d'études peut être envisagé (Opco)
- ✓ Mettre en œuvre d'outils spécifiquement dédiés au développement de l'apprentissage (ex. Walt)
- ✓ Formation et outillage des tuteurs
- ✓ Faire évoluer les mentalités (racisme, discrimination, sexisme) : des formations pourraient être proposées par les syndicats d'employeurs à leurs adhérents.
- ✓ Les aides au financement des permis de conduire (B et AM) est essentielle, en particulier pour les publics résidant en zones rurales. Pour l'acquisition d'un véhicule, le micro-crédit peut être mobilisé
- ✓ Développement des solutions à l'échelle intercommunale

## Chantier n° 1

### Être au rendez-vous de la forte demande d'apprentissage et de formation

#### Proposition 1-1 : Pas de jeune en reprise d'études sans solution

<b>Intitulé de l'action</b>	<p>Pas de jeune en reprise d'études sans solution</p> <p>Mettre en place une plate-forme de collaboration pour orienter tous les jeunes en reprise d'étude sans solution</p>
<b>Pilote du projet</b>	<p>Sous action 1 : Direccte/Rectorat</p> <p>Sous action 2 : CARIF OREF</p>
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>La plateforme Parcoursup a accueilli de nombreux candidats s'inscrivant dans une démarche de reprise d'étude (100 000 au niveau national). Cela traduit une demande forte de reprise d'étude dans l'enseignement supérieur de la part d'un public nouveau sur la plateforme.</p> <p>322 reprises d'études sans aucune solution ont été détectées en Normandie en juin 2019. La collaboration étroite entre la Direccte, le Rectorat et le Conseil Régional visant à identifier une voie d'accompagnement individuel pour chaque candidat avec l'appui de Pôle Emploi, des Missions Locales, de l'AGEFIPH, du FONGECIF et du CARIF OREF a permis de trouver une solution pour chaque jeune dans les semaines suivantes</p> <p>Il est proposé</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- De maintenir la plateforme Parcours Sup en 2020 de juin à octobre 2020</li><li>- De créer un dispositif similaire pour les jeunes en reprises d'études non-inscrits dans Parcours sup (décrocheurs scolaires, autres jeunes...)</li></ul>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<p><u>Sous Action 1</u> : activité saisonnière de mai à septembre</p> <p><u>Sous action 2</u> :</p> <p>Décembre 2019 : validation par l'AG du CARIF OREF du portage du projet</p> <p>Dec 2019/janvier 2020 : recensement des situations potentielles auprès de l'ensemble des acteurs (Rectorat, Conseil Régional, Missions Locales, Pôle Emploi, porteurs de projets AAP PIC Repérage et mobilisation des invisibles,</p>

	travailleurs sociaux, associations...) Février/Avril 2020 : création de la plateforme A partir d'avril 2020 : démarrage de la plateforme et 1ers résultats
<b>Autres parties prenantes</b>	<u>Sous action 1</u> : PE, AT Pro Normandie, AGEFIPH, CARIF OREF... <u>Sous action 2</u> : Services de l'Etat dont Direccte, PE, AT Pro Normandie, AGEFIPH, CFA, acteurs du monde de l'entreprise et de la formation ...
<b>Budget prévisionnel</b>	<u>Sous action 1</u> : pas de budget prévisionnel <u>Sous action 2</u> : 50 000 € en complément du budget global du CARIF OREF
<b>Évaluation/indicateurs</b>	<u>Sous action 1</u> Nombre de jeunes « recalés » de Parcours Sup Nombre et typologies des solutions proposées Nombre et typologies des solutions acceptées/refusées et motifs de refus <u>Sous Action 2</u> : Nombre de jeunes bénéficiaires Nombre et typologies des solutions proposées Nombre et typologies des solutions acceptées/refusées et motifs de refus

## Chantier n° 1

### Être au rendez-vous de la forte demande d'apprentissage et de formation

#### Proposition 1-2 : Plate-forme Mobilité Logement pour tous

<b>Intitulé de l'action</b>	<p>« PLATE FORME MOBILITÉ LOGEMENT POUR TOUS»</p> <p>Élargir le dispositif « plateforme mobilité » à l'ensemble des demandeurs d'emploi pour résoudre les difficultés de trouver un logement</p>
<b>Pilote du projet</b>	Action Logement en liaison étroite avec le Conseil régional et Pôle Emploi
<b>Périmètre géographique</b>	<p>5 à 8 territoires normands volontaires</p> <p>Dont 3 territoires expérimentaux proposés par Pôle Emploi (Falaise, Bagnoles de l'Orne, nord Cotentin</p> <p>Autres territoires potentiels : Territoires d'Industrie, Contrats de Transition Écologique</p>
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Une convention de coopération a été signée en 2017 proposant la création d'une plateforme pour mettre à disposition des jeunes apprentis, rencontrant des problèmes de mobilité, des propositions d'hébergement soit en internat, soit en FJT, soit dans le parc locatif (bailleurs sociaux), soit auprès de particuliers (exemple dans l'Orne avec le CFAI métiers de l'industrie) ou en co-location.</p> <p>Depuis 2017, 3 400 apprentis et alternants ont bénéficié des services de la plateforme Mobilité issue d'une convention de coopération entre le Conseil régional de Normandie et l'Association Action Logement permettant ainsi de répondre aux problèmes de logements rencontrés par les jeunes alternants de Normandie.</p> <p>La plateforme propose des droits de réservation en utilisant les nouveaux modes de communication utilisés par les jeunes (réseaux sociaux, SMS, etc...) avec des résultats probants, le taux d'occupation par les apprentis dans les FJT étant de 40 %.</p> <p>Il est proposé d'élargir ce dispositif à des demandeurs d'emploi (jeunes notamment) en butte à des difficultés de mobilité sur 5 à 8 territoires identifiés et mobilisant facilement l'ensemble des acteurs.</p> <p>Tous les DE susceptibles d'occuper un emploi et bénéficiant soit d'une promesse d'embauche, soit d'un contrat de travail soit d'une formation pourrait bénéficier de cette plateforme dans les territoires volontaires</p> <p>Une réponse plus efficace aux difficultés de recrutement des entreprises et/ou de certains territoires serait ainsi apportée</p> <p>Les CATEF concernés seront mobilisés pour la mise en œuvre de ce dispositif sur les territoires concernés.</p>

<p><b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b></p>	<p>Sept à Déc 2019 : Identification des territoires volontaires par les CATEF et engagement des démarches auprès des acteurs concernés</p> <p>Janvier/Février 2020 : Elaboration et signature des conventions de coopération par les acteurs territoriaux concernés</p> <p>A partir de mars 2020 : Déploiement de la plateforme sur chaque territoire en veillant à l'éligibilité des bénéficiaires DE et en procédant à un repérage fin des offres d'emplois et de formation</p>
<p><b>Autres parties prenantes</b></p>	<p>Acteurs de l'entreprise, acteurs du logement, Missions Locales, Directe...</p>
<p><b>Budget prévisionnel</b></p>	<p>Pas de budget dédié- Mobilisation du 1% logement pour les DE</p>
<p><b>Évaluation/indicateurs</b></p>	<p>Nombre de territoires volontaires et de conventions de coopération signées</p> <p>Nombre de bénéficiaires potentiels</p> <p>Nombre de logements disponibles</p> <p>Nombre de demandes satisfaites</p>

## Chantier n° 1

### Être au rendez-vous de la forte demande d'apprentissage et de formation

#### Proposition 1-3 : Renforcer l'attractivité des métiers pour les jeunes

<b>Intitulé de l'action</b>	Renforcer l'attractivité des métiers pour les jeunes
<b>Pilote du projet</b>	Conseil Régional à travers l'agence régional de l'orientation et Rectorat
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie avec attention particulière portée aux territoires d'industrie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>De nombreuses entreprises ou secteurs d'activité rencontrent de sérieuses difficultés de recrutement (compétences, taux de chômage faible, attractivité des métiers, « siphonnage » des compétences par les donneurs d'ordre, difficultés pour recruter des jeunes...) et d'attractivité des métiers.</p> <p>Il est donc nécessaire d'engager des actions, en lien avec les CATEF, sur plusieurs arrondissements sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'attractivité des métiers et secteurs en tension ainsi que sur l'attractivité des territoires (ex parcours de découverte et de sensibilisation des métiers dans le cadre du dispositif des 54 h/an de la 4<sup>e</sup> à la 1<sup>ère</sup>)</li> <li>- Promouvoir l'alternance ainsi que l'ensemble des dispositifs de formation et d'accompagnement au recrutement au bénéfice des entreprises (Apprentissage, alternance, PRIC, « Atouts Jeunes »/AIJ</li> <li>- Démarches expérimentales visant à lever les freins à la formation des apprentis mineurs dans certains métiers (ex : soudage).</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<p>D'ici fin 2019 : en fonction de la création de l'Agence Régionale de l'Orientation (à définir avec le CR et le Rectorat)</p> <p>1<sup>er</sup> trimestre 2020 : définition des actions</p> <p>Avril/Décembre 2020 : Déploiement des actions</p>
<b>Autres parties prenantes</b>	<p>Entreprises et notamment clubs d'entreprises engagées dans la démarche « La France une chance, les entreprises s'engagent... » (Lisieux, Cherbourg en Cotentin, Le Havre, Rouen..)</p> <p>SPE et notamment Pôle Emploi et Missions Locales</p> <p>Acteurs territoriaux : consulaires, partenaires sociaux, OPCO...</p>
<b>Budget prévisionnel</b>	A définir ultérieurement
<b>Évaluation/indicateurs</b>	<p>Nombre de territoires concernés</p> <p>Nombre de jeunes accompagnés</p> <p>Nombre d'emplois proposés (tous types et notamment apprentissage et alternance)</p> <p>Nombre d'emplois créés (tous types et notamment apprentissage et alternance)</p>

## Chantier n° 1

Être au rendez-vous de la forte demande d'apprentissage et de formation

**Proposition 1-4 : Pas d'apprenti sans entreprise, pas d'entreprise sans apprenti**

<b>Intitulé de l'action</b>	« Pas d'apprenti sans entreprise, pas d'entreprise sans apprenti » Satisfaction de l'offre et de la demande d'apprentissage
<b>Pilote du projet</b>	Sous-Commission Apprentissage de la Commission 1 du CREFOP en lien avec le CARIF OREF « hébergeur » de la plateforme
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Il est constaté que les jeunes, et particulièrement ceux en situation d'échec scolaire et/ou décrocheurs, rencontrent des difficultés pour trouver des contrats d'apprentissage ou simplement s'informer.</p> <p>Des dispositifs existent (Pôle emploi : Emploi store, sites du Conseil régional et des consulaires...) mais ne sont pas centralisés en un lieu facilement identifiable.</p> <p>Il est donc nécessaire de conduire une expérimentation visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– améliorer la lisibilité des offres d'apprentissage ;</li> <li>– proposer des tiers lieux notamment en milieu rural ;</li> <li>– créer un site centralisateur de toutes les offres de contrats d'apprentissage pourrait être proposée.</li> </ul> <p>Cette action vise à la création d'une plateforme régionale de l'apprentissage recensant l'ensemble des offres d'apprentissage (entreprises, associations, secteur public) et des demandes d'apprentissage (jeunes) ainsi que les formations en apprentissage disponibles (sessions, places vacantes...)</p> <p>Elle permettra ainsi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement de l'apprentissage et d'offrir des solutions nouvelles pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises</li> <li>- Le développement des CFA/OFA/Lycées... et la création de nouvelles structures y compris des CFA d'entreprises</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<p>Le calendrier sera précisé par le pilote</p> <p>Novembre 2019 : Réunion de la sous-commission Apprentissage</p> <p>9 Décembre 2019 : validation AG du CARIF OREF</p> <p>Janvier/Mars 2020 : Recensement et évaluation des sources de données existantes notamment en ce qui concerne les offres d'apprentissage des entreprises</p> <p>A partir d'avril 2020 : Création de la plateforme et actualisation</p>

<b>Autres parties prenantes</b>	Acteurs de l'apprentissage, Acteurs économiques, OPCO, Consulaires, Agence régionale de l'orientation, Services de l'État
<b>Budget prévisionnel</b>	Création de la plateforme et actualisation permanente de celle-ci : 50 000 € ou intégration dans le budget global du CARIF OREF (validation par AG du CARIF OREF en décembre 2019)
<b>Évaluation/indicateurs</b>	<p>Nombre d'offres d'apprentissage</p> <p>Nombre de demandes d'apprentissage</p> <p>Nombre de bénéficiaires avec/sans solution</p>

## Chantier n° 1

### Être au rendez-vous de la forte demande d'apprentissage et de formation

#### Proposition 1-5 : Améliorer l'accompagnement individuel du jeune dans les CFA

<b>Intitulé de l'action</b>	Améliorer l'accompagnement individuel du jeune dans les CFA
<b>Pilote du projet</b>	Directrice/ 4 Lauréats Prépa Apprentissage
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Pour une partie importante des jeunes accueillis dans les CFA et notamment ceux âgés de 15 /16 ans, l'entrée au CFA constitue la 1ère expérience de vie en dehors du cercle familial. Les CFA pointent ainsi des difficultés d'ordre psychologiques qui doivent être prises en compte afin d'éviter le départ du jeune et donc un premier échec.</p> <p>Une expérimentation, associant plusieurs CFA volontaires et notamment ceux s'inscrivant dans le dispositif Prépa Apprentissage, permettrait un accompagnement spécifique dédié aux apprentis les plus jeunes avec des moyens techniques et humains adaptés pour mieux accompagner les jeunes apprentis.</p>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<p>D'ici février 2020 : Rencontre Directrice/ 4 porteurs de projets lauréats Prépa Apprentissage en Normandie</p> <p>Finalisation des objectifs de l'action nécessairement complémentaires au cahier des charges du dispositif Prépa Apprentissage</p> <p>A partir de mars 2020 : Déploiement de l'action</p> <p>NB : Nécessité d'avoir une certaine visibilité du déploiement du dispositif Prépa Apprentissage (226 entrées à fins septembre pour un potentiel de 3 000 places) afin de cibler précisément les actions nécessaires</p>
<b>Autres parties prenantes</b>	Acteurs de l'apprentissage, acteurs économiques, acteurs de l'insertion sociale
<b>Budget prévisionnel</b>	A définir par les pilotes
<b>Évaluation/indicateurs</b>	<p>Nombre de jeunes suivis</p> <p>Nombre et typologies des solutions proposées</p>

## Chantier n° 1

### Être au rendez-vous de la forte demande d'apprentissage et de formation

#### Proposition 1-6 : Décloisonner l'offre de logement

<b>Intitulé de l'action</b>	Décloisonner l'offre de logement pour les demandeurs d'emploi en mobilité et les apprentis
<b>Pilote du projet</b>	AFPA NORMANDIE
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>L'AFPA NORMANDIE propose de mettre à disposition pour une durée maximum de 3 mois des places d'hébergement dans ses centres de Coutances, Alençon, Caen, Saint Etienne du Rouvray, Le Havre et Evreux, à destination de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>— personnes en apprentissage</li><li>-- demandeurs d'emploi en mobilité géographique pour :<ul style="list-style-type: none"><li>- Une mobilité dans le cadre d'une période de PMSMP (période de mise en situation professionnelle)</li><li>- Une période de formation financée par Pôle Emploi (les demandeurs d'emploi suivant une formation financée par la Région ont la possibilité d'être hébergés gratuitement dans le cadre d'une subvention de fonctionnement versée par la Région à l'AFPA Normandie)</li><li>- Une mobilité pour reprise d'emploi (y compris les Parcours Emploi Compétences) durant 3 mois maximum, à l'exception des contrats saisonniers et des contrats courts (inférieurs à 3 mois)</li><li>- Un accès à un chantier d'insertion</li><li>- La participation au Dispositif Prépa Compétences</li></ul></li></ul> <p>L'AFPA n'est pas en mesure de recevoir de publics mineurs au sein de ses hébergements.</p> <p>La mobilisation des chambres est gérée « sur le flux », c'est-à-dire en fonction des possibilités de chaque centre AFPA au moment de la demande, tenant compte des engagements pris auprès des autres publics et des autres financeurs.</p> <p>Chaque mois, les centres AFPA disposent en moyenne de 10 lits disponibles.</p> <p>Pour les demandeurs d'emploi, la mobilisation de l'offre se fait à l'initiative du conseiller Pôle Emploi de la personne, et pour les personnes en apprentissage, à l'initiative d'un référent du CFA.</p>

<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	- octobre 2019 : coordination entre parties prenantes - janvier 2020 : déploiement du dispositif.
<b>Autres parties prenantes</b>	Pôle emploi Normandie, les CFA
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>L'offre d'hébergement n'a pas vocation à être « gratuite » et doit donc faire l'objet d'un financement.  A défaut de financement porté par un « tiers », ce financement devra être assuré par la personne elle-même.</p> <p>La personne pourra recourir, si éligibilité, aux aides à la mobilité de Pôle Emploi (pour un demandeur d'emploi) ou aux aides individuelles dédiées aux apprentis.  C'est le conseiller de Pôle Emploi ou le référent du CFA, qui est en mesure d'indiquer dans sa demande auprès de l'AFPA, si la personne peut assurer le financement grâce à ces aides ou sur ces fonds propres.</p> <p>L'AFPA facturera les nuitées d'hébergement à la personne à l'issue de chaque mois, ou en fin d'hébergement si celui-ci est inférieur à 1 mois.  Tenant compte du public visé et des objectifs de l'offre de services, l'Afpa propose un prix de 8 € par nuitée. En fonction du nombre de nuitées utilisées par la personne et du type de chambre mobilisée, le coût mensuel peut varier de 150 € à 240 €.</p>
<b>Évaluation/indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de logements AFPA repérés disponibles sur le mois/centre</li> <li>- Nombre de logements AFPA utilisés pour les demandeurs d'emploi et les apprentis : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Dont demandeurs d'emploi en formation financée par la Région avec hébergement pris en charge par la région (subvention annuelle)</li> <li>o Dont demandeurs d'emploi hors dispositif Région</li> </ul> </li> </ul>

RÉSOUTRE LE PROBLÈME DES OFFRES D'EMPLOI NON POURVUES  
FAUTE DE COMPÉTENCES DISPONIBLES

Diagnostic territorial

Précaution : les structures, organismes et dispositifs cités dans ce diagnostic le sont à titre d'exemple uniquement.

**Quels sont les principaux opérateurs / acteurs déployant des actions ou dispositifs en Normandie et sur ses territoires ? Peut-on dégager des ensembles homogènes et récurrents ?**

La problématique posée par ce chantier fait intervenir plusieurs types d'acteurs déployant de nombreuses ressources. Les unes sont mises en œuvre pour produire des effets directs sur le traitement de la question, les autres produisent des effets indirects mais contribuent largement à alimenter la réflexion par la compréhension des phénomènes qui sous-tendent la mise en relation entre les besoins des entreprises et la demande d'emploi. Il nous a semblé important de les inclure au travail de recensement effectué.

Trois catégories de ressources ont été identifiées: les dispositifs cadres, les dispositifs opérationnels à destination des demandeurs d'emploi ou des entreprises, les travaux de diagnostic et d'observation (sous des formes variées).

Les **dispositifs cadres** regroupent l'ensemble des dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la loi et des politiques publiques par les institutions régionales qui les ont en charge, sur les champs de l'emploi et de la formation.

Le *Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP)* est le document stratégique de la politique de formation de la Région Normandie. Il œuvre à l'insertion professionnelle réussie de tous les normands, avec le souci de l'équilibre des territoires. Son axe 1 "répondre aux besoins de qualification générés par les mutations économiques et la montée des secteurs émergents" vise à répondre aux besoins en qualification et en compétences des entreprises.

Le *Pacte du Plan régional d'investissement dans les compétences (Pric)* a pour vocation de construire la société des compétences par l'accès à la qualification des personnes qui en ont le plus besoin. Ses orientations se traduisent opérationnellement dans des enjeux et des fiches action. Leur objectif est, pour une partie d'entre, elles d'inscrire la formation qualifiante comme un outil d'adéquation entre les caractéristiques des demandeurs d'emploi du territoire et les besoins en compétences des entreprises et d'offrir des solutions formation contextualisées pour répondre aux besoins réels des employeurs : parcours qualifiants, appels à projets qualifiants, formations préalables à l'emploi (dont en situation de travail) etc.

Les *Accords de partenariat* en cours de signature par la Région et les principales branches professionnelles participent à l'élaboration et l'évolution de l'offre de formations et produiront des actions mutualisées et renforcées sur le champ de l'orientation-formation-emploi, avec une visée d'insertion professionnelle des différents publics.

Les **dispositifs opérationnels** sont nombreux et sont principalement mis en œuvre par les organismes institutionnels, à commencer par la *Région Normandie* et *Pôle emploi*, tous les deux financeurs de la formation professionnelle à travers leurs actions et programmes respectifs (Programme régional de formation professionnelles; Aide individuelle à la formation, Action de formation conventionnée...).

La Région Normandie anime le programme « *Une formation, un emploi* » (*Forem*) destiné à financer la formation de stagiaires à la demande des entreprises qui ne parviennent pas à trouver de candidats suffisamment qualifiés pour être recrutés. En contrepartie, les entreprises s'engagent à proposer à tous les stagiaires validant leur formation un contrat d'un minimum de six mois.

Par ailleurs, Pôle emploi met en place seul ou avec ses partenaires des dispositifs d'information (réunions collectives, jobddating etc.) et/ou d'accompagnement des demandeurs d'emploi vers l'insertion professionnelle. Ainsi de la *méthode de recrutement par simulation (MRS)* qui permet d'élargir les recherches de candidats en sortant des critères habituels de recrutement que sont l'expérience et le diplôme.

Citons également la *Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)*, financée par les opérateurs de compétences (Opc), qui a pour objectif l'acquisition des compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. La réponse formation est ici ciblée en lien avec un besoin réel.

Le réseau des missions locales anime de son côté la *Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)*. Ces périodes permettent aux personnes en recherche d'emploi ou de réorientation de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.

Les événements de toute nature visant à faire découvrir les métiers et les secteurs participent également à la résolution de la question des offres d'emploi non pourvues, en donnant de la lisibilité sur les domaines en tension. La *Cité des Métiers* et Pôle emploi sont en la matière des opérateurs majeurs, mais les collectivités locales ont un rôle également (exemple de la *Maison des compétences de la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine*).

Les *Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (Plie)* proposent un accompagnement individualisé et renforcé des publics, s'inscrivant dans la durée et dans une prise en compte globale de la personne. Ils disposent ainsi d'une connaissance fine des personnes accompagnées et sont à même de mieux répondre aux besoins en ressources humaines des entreprises.

Du côté des entreprises, les dispositifs tels que la *Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT)* mis en œuvre sur certains territoires contribuent à l'ajustement entre les besoins d'emplois et les compétences disponibles en traçant une vision précise du marché de l'emploi et des enjeux auxquels il sera confronté dans une vision anticipatrice.

Les **travaux de diagnostic et d'observation** prennent des formes variées. Ils contribuent, par la connaissance qu'ils apportent des caractéristiques et des évolutions du marché de l'emploi, à une meilleure identification des besoins en qualification et en compétences attendues par les systèmes économiques locaux et les entreprises.

Signalons à titre d'illustration *l'enquête sur les besoins de main d'œuvre (BMO)* mise en œuvre par Pôle emploi et qui renseigne sur les prévisions de recrutement des entreprises normandes. L'outil *les Métiers en tension* du Carif-Oref permet de repérer les métiers en difficultés potentielles de recrutement et de faire le lien avec l'offre de formation régionale correspondante. Le *Livre blanc des ambassadeurs emploi-formation* publié par la Région Normandie fournit une synthèse des consultations organisées sur les territoires normands avec les entreprises locales et permet de cibler

très précisément les besoins sur les bassins d'emploi.

Plus spécifiques et dirigés vers des secteurs précis, les *observatoires prospectifs des métiers et des qualifications* portés par les branches professionnelles répondent à un besoin d'anticipation des besoins sur le marché de l'emploi et permettent donc d'engager les financeurs de la formation dans une réflexion sur l'offre de formation à conduire.

### **Quels types de ressources ou supports sont utilisés ?**

Les ressources repérées relèvent majoritairement de dispositifs publics de droit commun.

Les travaux de diagnostic et d'observation sont disponibles sous formes de publications ou sites et applications internet.

### **Quelle place possèdent les acteurs publics (administrations déconcentrées, collectivités, organismes publics...) ?**

Les acteurs publics (institutions régionales et structures financées) sont largement représentés au titre des politiques publiques dont ils ont la charge.

Les collectivités locales et les intercommunalités sont présentes pour la mise en œuvre notamment de dispositifs de *gestion prévisionnelle des emplois et des compétences*.

### **Enjeux :**

Pistes de réflexion issues du questionnaire adressé par le Carif-Oref aux acteurs régionaux

- ✓ Identifier les besoins des entreprises via des diagnostics (Opco)
- ✓ Organiser des visites et diagnostics d'entreprises (Opco)
- ✓ Généraliser les observatoires de branches
- ✓ Renforcer les POEC
- ✓ Mettre en place des contrats de professionnalisation expérimentaux avec l'absence d'obligation de préparer un titre ou diplôme enregistré au RNCP est déjà un pas en avant vers la prise en compte plus précise des besoins de l'entreprise
- ✓ Développer les GPECT
- ✓ Accompagner les entreprises dans l'analyse de leurs besoins

## Chantier n°2

Résoudre le problème des offres d'emploi non pourvues

faute de compétences disponibles correspondant

Proposition 2-1 :Accompagnement et maintien dans l'emploi des seniors

<b>Intitulé de l'action</b>	<p>Accompagnement et maintien dans l'emploi des seniors</p> <p>Faciliter le retour à l'emploi des seniors en les outillant pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises et changer le regard des entreprises sur ces publics</p>
<b>Pilote du projet</b>	DIRECCTE/CFDT
<b>Périmètre géographique</b>	<p>Déploiement dans 5 à 10 territoires volontaires</p> <p>5 territoires identifiés : Vire Argentan, Dieppe, Bernay et Lisieux</p> <p>5 autres territoires potentiels</p>
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Il est constaté depuis plusieurs années l'augmentation de la demande d'emploi des seniors, e nombre de DE de plus de 45 ans pouvant atteindre, dans certains arrondissements,36 % et 26 % pour les plus de 50 ans. Par ailleurs, il n'existe plus de mesures spécifiques dédiées à cette tranche de population depuis fin 2017.</p> <p>Concomitamment, d'importants projets de recrutement ont été identifiés dans les mêmes territoires (ex : 4 000 recrutements prévus dans la Manche) mais les entreprises rencontrent de sérieuses difficultés de recrutement.</p> <p>Cette action propose d'essaimer, en l'adaptant aux spécificités territoriales des zones retenues, le plan d'actions « Seniors » initié depuis 2017 par l'UD 50 Direccte en liaison étroite avec l'ensemble des acteurs dont les entreprises dans le cadre des CATEF de ces 3 arrondissements. Ce plan d'actions donne d'ores et déjà des résultats probants grâce à la diversité des actions menées et adaptées à chaque classe d'âge (actions de remobilisation, forums inversés "Compétents atout'âge, Tribunal de l'emploi des seniors, outils numériques...) permettant de mettre directement en contact les demandeurs d'emploi et les entreprises et de dépasser ainsi les réticences à l'embauche de cette catégorie de publics.</p>

	<p>Le taux de retour à l'emploi des seniors accompagnés est de 40 %</p> <p>Ce plan d'action a été présenté par l'UD 50 et les acteurs lors de la Journée des Initiatives Territoriales pour l'Emploi (JITE) organisée le 27 juin 2019 en présence de Mme Muriel PENICAUD et de Jean-Marie MARX (HCCIE).</p> <p>Cette action a enfin été intégrée dans le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) dans un groupe de travail piloté par la CFDT et associant l'UD 50 de la Direccte..</p> <p>Mobilisation des CATEF</p> <p>Duplication des dispositifs déployés dans le cadre du plan d'actions de la Direccte dans le département de la Manche</p> <p>Adaptations territoriales, amélioration et amplification des dispositifs</p>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<p>Avant fin 2019 : détermination des 5 à 10 territoires identifiés via une mobilisation des CATEF</p> <p>Janvier à mars 2020 : Elaboration de chaque plan d'actions avec adaptations territoriales et désignation des porteurs de projets pour chaque territoire</p> <p>Avril à octobre 2020 : déploiement des actions sur les territoires</p> <p>Novembre et décembre 2020 : 1<sup>ère</sup> évaluations</p> <p>NB : Relations étroites avec le GT PRIC tout au long du déroulement des actions pour permettre leur enrichissement</p> <p>NB 2 : ces actions ont vocation à s'inscrire dans la durée</p>
<b>Autres parties prenantes</b>	<p>Ensemble des acteurs territoriaux des CATEF des territoires volontaires</p> <p>Groupe de travail Seniors du PRIC</p> <p>Tout autre acteur s'inscrivant dans la démarche (FACE/COORACE,,/ARACT/APEC/OP/Branches professionnelles...)</p>
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Budget de 35 K€ à 50 K€ par an par action territoriale</p>
<b>Évaluation/indicateurs</b>	<p>Nombre de territoires volontaires et nombre de plans d'actions « seniors »</p> <p>Pour chaque territoire et plan d'actions :-</p> <p style="padding-left: 40px;">Nombre de bénéficiaires des actions</p> <p style="padding-left: 40px;">Taux de retour à l'emploi</p>

## Chantier n° 2

Résoudre le problème des offres d'emploi non pourvues  
faute de compétences disponibles correspondant

Proposition 2-2 : « CAP VERS... !! »

<b>Intitulé de l'action</b>	<p>« CAP VERS... ! »</p> <p>Favoriser l'attractivité des territoires et des emplois au bénéfice des demandeurs d'emploi normands</p>
<b>Pilote du projet</b>	DIRECCTE puis CATEF
<b>Périmètre géographique</b>	5 à 8 Territoires d'Industrie et/ou Contrats de Transition Ecologique volontaires pour s'engager dans la démarche « CAP VERS... !! » en lien avec des arrondissements présentant des taux de chômage élevés
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Il est fait le constat que dans plusieurs bassins d'emploi, que les entreprises sont confrontées à de fortes difficultés de recrutement liées à un manque de compétences disponibles et que, dans d'autres territoires, il est constaté un taux de chômage élevé ainsi que des problèmes de mobilité géographique et professionnelle.</p> <p>Il est proposé d'essaimer, en procédant aux adaptations territoriales nécessaires, l'expérimentation menée dans le Sud Manche visant à faire se rencontrer les demandeurs d'emploi issus de territoires au taux de chômage élevé et les entreprises 'recruteuses' situées dans d'autres bassins d'emploi.</p> <p>Dans le cadre du CATEF, cette action expérimentale mobilise le SPE, les entreprises et les collectivités territoriales tous fortement impliqués dans cette action notamment sur les aspects attractivité, logement, emploi du conjoint et accueil de la famille.</p> <p>Cette action présente une double finalité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Offrir de nouvelles opportunités d'emploi aux actifs résidant dans des territoires à taux de chômage élevé et qui résistent à la baisse du taux de chômage constatée en Normandie</li><li>- Pourvoir en nouvelles compétences un territoire en pénurie structurelle de main d'œuvre.</li></ul>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<p>D'ici fin décembre 2019 : Identification par la Direccte, avec l'appui des CATEF, des acteurs des Territoires d'Industrie et des Contrats de Transition Ecologique volontaires pour s'engager dans la démarche ainsi que des arrondissements à fort taux de chômage</p> <p>Janvier à mai 2020 : Déploiement progressif, au sein de chaque CATEF, des actions expérimentales adaptées aux spécificités territoriales avec l'ensemble des acteurs concernés avec une mobilisation autour des CATEF (SPE, entreprises, collectivités territoriales et acteurs spécifiques sur les aspects attractivité, logement, emploi du conjoint et accueil de la famille.</p>

<b>Autres parties prenantes</b>	Acteurs du SPE, entreprises, collectivités territoriales, acteurs spécifiques (logement...)
<b>Budget prévisionnel</b>	En fonction des besoins identifiés
<b>Évaluation/indicateurs</b>	<p>Nombre de territoires et arrondissements engagés dans la démarche</p> <p>Nombre d'emplois proposés au sein de chaque territoire concerné</p> <p>Nombre de bénéficiaires</p> <p>Nombre de solutions positives</p>

## Chantier n° 2

Résoudre le problème des offres d'emploi non pourvues  
faute de compétences disponibles correspondant

### Proposition 2-3 : En Route vert l'Emploi

<b>Intitulé de l'action</b>	« En route Vert l'emploi »
<b>Pilote du projet</b>	Contrats de Transition Écologique ou CATEF des autres territoires
<b>Périmètre géographique</b>	Contrats de Transition Écologique normands Pacte transition écologique et industriel du Havre Autres territoires volontaires
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>En complémentarité des actions mises en œuvre par Pôle Emploi, il s'agirait de rassembler l'ensemble des acteurs de 5 à 10 territoires volontaires pour proposer aux entreprises, dès le dépôt de leur offre d'emploi, des solutions plus lisibles, plus simples d'accès, et adaptées à leurs besoins.</p> <p>Il est proposé de la centrer prioritairement sur les emplois liés à la transition écologique en mobilisant un ensemble d'acteurs.</p> <p>Cette action visera à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– proposer rapidement une solution face à chaque difficulté de recrutement</li><li>– contacter les entreprises dont le recrutement n'a pas abouti dans les 30 jours faute de candidat adéquat,</li><li>– analyser les raisons de ces difficultés</li><li>– proposer le cas échéant des solutions adaptées</li><li>– renforcer la pertinence des profils de candidats proposés aux entreprises,</li><li>– Valoriser et en développer les compétences des demandeurs d'emploi avec les moyens du PRIC.</li></ul> <p>Une mobilisation des acteurs de l'IAE doit être recherchée afin que cette action bénéficie aux personnes les plus éloignées de l'emploi en lien avec le Pacte Ambition IAE</p>

<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<p>D'ici fin décembre 2019 : Identification, par la Direccte, des CTE et autres territoires volontaires</p> <p>1<sup>er</sup> trimestre 2020 : Élaboration de plan d'actions dans chaque territoire retenu</p> <p>Avril à fin 2020 : déploiement des actions – 1ères évaluations</p>
<b>Autres parties prenantes</b>	<p>Acteurs territoriaux réunis au sein des CATEF, binômes TI, porteurs CTE, acteurs de l'écologie, acteurs de l'IAE (têtes de réseaux, acteurs locaux..)</p>
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>100 000 € par territoire</p>
<b>Évaluation/indicateurs</b>	<p>Nombre de territoires volontaires</p> <p>Nombre d'entreprises s'inscrivant dans la démarche</p> <p>Nombre d'emplois proposés</p> <p>Nombre d'emplois occupés</p>

## Chantier n°2

**Résoudre le problème des offres d'emploi non pourvues  
faute de compétences disponibles correspondant**

### Proposition 2-4 : TREMPLIN Transports Emploi Innovation

<b>Intitulé de l'action</b>	TREMPLIN Transports Emploi Innovation Élargir sur certains territoires normands, le dispositif TREMPLIN
<b>Pilote du projet</b>	1 pilote par branche professionnelle s'inscrivant dans la démarche
<b>Périmètre</b>	3 à 5 branches professionnelles et/ou secteurs volontaires en Normandie 2 secteurs identifiés : Transport/logistique et Agriculture (FRSEA) Autres acteurs potentiels : métallurgie, BTP, plasturgie,
<b>Description détaillée du projet</b>	Transposer, en adaptant aux spécificités sectorielles, l'initiative TREMPLIN (Transport Emploi Innovation), mise en œuvre par les entreprises de Transport et de Logistique, la FNTR, l'Union TLF, la FNTV, la CSD et l'Unostra en collaboration avec Pôle Emploi en faveur de l'emploi, du recrutement et de l'attractivité dans le transport routier de marchandises, de voyageurs, de la logistique et du déménagement. Cette action se décline en plusieurs phases : 1) Enquête en ligne pour recenser les besoins et les profils recherchés ; 2) Phase de constitution d'un vivier de candidats ; 3) Phase de recrutement et mise en relation entre les personnes déjà formées et les entreprises. Puis formation des profils non qualifiés désireux de rejoindre le secteur. Plusieurs actions similaires pourraient être déclinées avec les branches professionnelles volontaires.
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	Avant fin décembre 2019 : Identification des branches et/ou secteurs volontaires 01/20 à 03/20 : Finalisation de la démarche par branche 04/20 à 12/20 : Mise en œuvre Fin 2020 : Bilan
<b>Autres parties prenantes</b>	Acteurs du SPE, branches professionnelles, acteurs de l'IAE ...
<b>Budget prévisionnel</b>	50 000 € par action sectorielle
<b>Évaluation/indicateurs</b>	Nombre de secteurs s'engageant dans la démarche Nombre d'actions engagées Nombre de bénéficiaires Nombre de formations réalisées Nombre d'emplois proposés Nombre d'emplois créés

## Chantier n° 2

Résoudre le problème des offres d'emploi non pourvues  
faute de compétences disponibles correspondant

### Proposition 2-5 : JOB HOPPS NORMANDIE

<b>Intitulé de l'action</b>	JOB HOPPS Normandie Favoriser la complémentarité des temps de travail
<b>Pilote du projet</b>	MEDEF Normandie pour la phase initiale et la coordination 1 pilote désigné dans chaque branche volontaire
<b>Périmètre géographique</b>	Déploiement dans 5 secteurs d'activité volontaires
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Action d'information et de sensibilisation des acteurs par le porteur de JOB HOPPS notamment pour faire connaître l'application auprès des DT et agences Pôle Emploi et aux entreprises proposant des offres d'emploi à temps partiel et qui sont confrontées à des difficultés de recrutement</p> <p>Principaux secteurs ciblés : Secteurs consommateurs de temps partiel : SAP, secteur social, HCR, commerce de détail, grande distribution, restauration rapide...</p> <p>Valorisation de cet outil (ou outil similaire) permettant de localiser pour tout salarié en emploi à temps partiel les offres d'emploi complémentaires.</p> <p>Le salarié pourra ainsi disposer d'un temps plein et l'entreprise pourra trouver des compléments de compétences en proximité</p>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<p>D'ici fin 02/2020 : Actions d'information et de sensibilisation des acteurs et identification précise des acteurs</p> <p>A partir de 03/2020 : Déploiement de l'action dans chaque secteur</p>
<b>Autres parties prenantes</b>	Entreprises, Acteurs du SPE et notamment Pôle Emploi, Consulaires...
<b>Budget prévisionnel</b>	A définir par le pilote
<b>Évaluation/indicateurs</b>	<p>Pour chaque secteur :</p> <p>Nombre d'actions d'information et de sensibilisation</p> <p>Nombre d'entreprises déployant l'outil JOB HOPPS</p> <p>Nombre d'emplois proposés</p> <p>Nombre d'emplois créés</p> <p>Nombre de bénéficiaires</p>

## Chantier n°3

# LEVER LES FREINS À LA REPRISE DE L'EMPLOI LIES À LA GARDE D'ENFANTS

### Diagnostic territorial

Chiffres clefs autour de l'offre d'accueil en Normandie : (source CAF 2017)

- ✓ 18 935 assistants maternels, 413 établissements d'accueil de jeunes enfants financés en 2016, 202 relais assistants maternels.
- ✓ La couverture normande en matière de garde d'enfants est caractérisée par une offre diversifiée et supérieure au taux de couverture nationale (57 %) pour 4 des 5 départements : Calvados 75,4 %, Eure 45,4 %, Manche 78,5 %, Orne 66,3 %, Seine Maritime 63,7 %. Les zones urbaines sont relativement bien pourvues au regard du milieu rural où l'accès reste souvent insuffisant et l'offre peu diversifiée.

### Contexte territorial

- ✓ La réduction des inégalités territoriales et l'amélioration de la réponse aux demandes d'accueils spécifiques restent en région des axes prioritaires des schémas départementaux des services aux familles.
- ✓ En Normandie, un ménage fiscal sur 10 est monoparental ; il est souvent plus exposé à des situations de précarité sur le marché de l'emploi et à des contraintes liées aux gardes d'enfants plus importantes. Par ailleurs, les emplois liés au tourisme, au commerce... souvent occupés par des personnes en précarité, et la forte saisonnalité estivale entraînent des besoins spécifiques en termes d'horaires de garde.
- ✓ Un certain nombre d'actions pérennes ou expérimentales sont mises en place sur certains territoires pour :
  - sensibiliser les structures d'accueil du jeune enfant à la réservation de places spécifiques en accueil collectif pour les demandeurs d'emploi (ex d'action dans l'Eure, pilotée par la CAF et pôle emploi : dispositif MaCigogne, crèches VIP),
  - faciliter l'accès à l'accueil collectif pour les enfants, dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle (CAF 27, en lien avec les collectivités territoriales),
  - répondre aux besoins d'horaires atypiques par la complémentarité des modes de garde (accueil à domicile/accueil collectif, exemple : action expérimentale à Elbeuf).
- ✓ D'autres actions participent à l'accompagnement des familles à la recherche d'un mode de garde, avec **le déploiement de la fonction de guichet unique** des relais assistants maternels qui informent et orientent les parents vers tous les modes d'accueil « petite enfance » sur un territoire donné ou le site **mon enfant.fr** qui communique les disponibilités des modes de garde. Une action expérimentale de forum d'accueil du tout petit, pilotée par la CAF de Seine Maritime associe la Ville d'Elbeuf, l'Education Nationale, les assistantes maternelles, MAM et secteurs privés, dont l'objectif est de mettre en adéquation l'offre de garde et la demande.

## Enjeux

- Au niveau du financement des frais de garde, un certain nombre d'aides existe au niveau des CAF (PAJE, mobilisation des fonds de l'action sociale de certaines CAF pour des aides ponctuelles), de pôle emploi (AGEPI, bourse à la mobilité) et des collectivités territoriales.

- ✓ **Comment favoriser une meilleure connaissance et lisibilité de ces dispositifs et mesures ?** Des ressources (état des lieux, cartographie) de divers partenaires existent en région. Une mutualisation de ces données sur une même plateforme de ressources favoriserait cette connaissance.

- **La garde d'enfants** est un réel frein à la reprise d'emploi voire au maintien dans l'emploi :

- ✓ dans le cas des enfants scolarisés, notamment en cas d'horaires décalés (hors temps d'accueil périscolaire) mais aussi dans les cas d'enfants à la santé fragile. On retrouve cette problématique dans un certain nombre de structures d'insertion par l'activité économique.
- ✓ dans le cas des tout-petits, le frein se retrouve quand il y a proposition d'emploi en CDD ou intérim. Les assistants maternels préfèrent accueillir des enfants dont les parents ont un CDI.

Beaucoup de parents en parcours d'insertion par l'activité économique privilégient l'aide familiale, avec ses limites et contraintes.

- **Les solutions de gardes spécifiques** (horaire atypique, garde urgente, ponctuelle) restent souvent difficiles à régler. Même si des expériences sont déployées localement, le besoin de places spécifiques reste important.

- L'offre d'accueil en **milieu rural** est plus restreinte. Les micro-crèches ont souvent un portage privé et une tarification différente. Des relais d'informations et d'orientations vers les partenaires locaux sont mis en place sur certains territoires (ex : fédération des foyers ruraux de l'Eure).

- **Des freins d'ordre culturel ou psychologique** peuvent également restreindre l'accès à un mode d'accueil autre que familial. En situation d'insertion professionnelle, devenir employeur d'une assistante maternelle peut accroître les difficultés (responsabilité accrue due à la fonction d'employeur, gestion des démarches administratives : contrat de travail, bulletins de salaire à effectuer, contraintes financières : paiement de fin de contrat ou indemnités en cas de licenciement, ...). Par ailleurs, au-delà du problème de garde, les freins à la reprise de l'emploi peuvent relever de problématiques globales nécessitant un accompagnement dans des approches multidimensionnelles et personnalisées.

### Chantier n° 3

#### Lever les freins à la reprise d'emploi liés à la garde d'enfants

##### Proposition 3-1 : Améliorer l'information aux familles en quelques clics

<b>Intitulé de l'action</b>	L'offre de modes de garde d'enfants dans ma région, en quelques clics
<b>Pilote du projet</b>	Les 5 CAF de Normandie
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Le site internet Monenfant.fr créé depuis 2009 par la CNAF recense tous les modes d'accueil individuels et collectifs de 0 à 16 ans. Il donne une lisibilité sur les structures d'accueil de la petite enfance et les centres de loisirs. Il permet également aux familles de simuler le coût qui restera à leur charge en fonction du mode de garde et de leurs ressources.. Depuis 1 an, le site offre la possibilité aux opérateurs de saisir leur disponibilité. En accord avec les conseils départementaux les assistants maternels peuvent apparaître sur ce site. Mais certaines fonctionnalités du site restent encore trop peu utilisées et d'autres importantes n'y figurent pas.</p> <p>Par ailleurs, d'autres sites internet ou des applis sur mobile développant une information plus territorialisée participent également à l'accès à l'information des familles dans le domaine de l'accueil de la petite enfance. Un référencement de ces liens sur le site monenfant.fr, à partir des territoires où la recherche est effectuée, améliorerait la connaissance de l'offre disponible.</p> <p>Le site monenfant.fr constitue un outil stratégique de développement de l'accueil des jeunes enfants dont l'accessibilité, la lisibilité et l'ancrage territorial restent encore à renforcer.</p> <p>Propositions d'axes à développer :</p> <p>1) Favoriser l'interconnexion des différents moyens d'informations au service des familles avec le site monenfant.fr (ex FEPEM, Macigogne (CAF/Pôle emploi), applis locales développées par les collectivités territoriales ou associations comme « trouver une place en crèche en urgence », « le Havre &amp; vous », le web des familles...), pour une information au plus près des territoires.</p> <p>2) Renforcer le développement de l'information sur le site monenfant.fr, en région sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la disponibilité des places en crèches, maisons d'assistants maternels, assistants maternels,</li><li>- les offres d'accueil spécifiques (dépannage, horaires atypiques.)</li><li>- le référencement des crèches avec conventionnement CAF (tarif grille CNAF)</li></ul>

<p><b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b></p>	<p>1) Recensement des applis numériques autour de l'offre de garde sur le territoire normand</p> <p>2/ Réflexion autour de l'amélioration et de l'attractivité du site monenfant.fr en permettant une interconnexion avec les applications recensées</p> <p>3) Déploiement des saisies par les opérateurs de leur disponibilité, des offres d'accueil spécifiques, des structures conventionnées CAF, sur le site Monenfant.fr</p>
<p><b>Autres parties prenantes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils départementaux</li> <li>- MSA</li> <li>- Collectivités et associations développant des applis numériques sur l'offre de garde sur le territoire normand</li> </ul>
<p><b>Budget prévisionnel</b></p>	<p><b>CNAF</b></p>
<p><b>Évaluation / indicateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de connexions</li> <li>-Complétude de certaines fonctionnalités par les opérateurs comme les disponibilités des places, types de places</li> <li>- Nombre de liens d'interconnexion à partir du site monenfant.fr et des applis recensées sur le territoire normand</li> <li>- Enquête de satisfaction des familles et des opérateurs par rapport à l'utilisation du site monenfant.fr</li> </ul>

### Chantier n°3

#### Lever les freins à la reprise d'emploi liés à la garde d'enfants

#### Proposition 3-2 : Développer des actions pour répondre aux besoins de garde sur des horaires atypiques ainsi que pour les enfants au-delà de 6 ans

<b>Intitulé de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les solutions existantes et repérer les facteurs de réussite et points de vigilance des projets dans une perspective de répliquabilité</li><li>- Favoriser une synergie entre les acteurs autour de l'étude portée par la DRDFE en vue de l'échange de bonnes pratiques et la conception de solutions innovantes</li></ul>
<b>Pilote du projet</b>	DRDFE de Normandie
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>La DRDFE a lancé en octobre 2019 – grâce au soutien du CGET – un appel à projets permettant de financer une étude autour des solutions innovantes pour lever les freins pratiques à l'insertion professionnelle des femmes</p> <p>L'étude porte sur trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ 1) Étayer la connaissance régionale sur la situation de l'emploi des femmes et des freins à leur insertion professionnelle avec un focus sur la situation des femmes et hommes en situation de monoparentalité</li><li>✓ 2) Identifier les solutions existantes et repérer les facteurs de réussite et points de vigilance des projets dans une perspective de répliquabilité pour répondre notamment aux besoins de garde sur des horaires atypiques et pour les enfants au-delà de 6 ans</li><li>✓ 3) Concevoir avec les acteurs des solutions innovantes adaptées à leurs besoins non satisfaits</li></ul> <p>L'action dans le cadre de la mobilisation pour l'emploi permettrait la contribution des acteurs dans le cadre du comité de pilotage de l'étude afin de pouvoir étayer notamment les phases de diagnostics qualitatif et quantitatif des besoins et de l'offre existante dans la perspective de l'essaimage ou de la conception de solutions innovantes adaptées aux besoins.</p>

<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2020 : Conduite et finalisation des axes 1 et 2 du projet 2 <sup>e</sup> semestre 2020 : Conduite et finalisation de l'axe 3 du projet
<b>Autres parties prenantes</b>	INSEE ; CAF ; CARIF-OREF ; Conseils départementaux ; DDCS - DDFE ; associations
<b>Budget prévisionnel</b>	25 000 € (financement CGET)
<b>Évaluation / indicateurs</b>	Réalisation et mise à disposition publique de l'étude (O/N) Nombre de partenaires ayant participé au comité de pilotage de l'étude (valeur cible : 10) Nombre de personnes présentes à la restitution (valeur cible : 50)

## Chantier n°4

# LEVER LES FREINS À LA REPRISE DE L'EMPLOI LOGEMENT ET TRANSPORT

### Diagnostic territorial

#### *Domaine du logement*

#### Éléments de contexte - caractéristiques du territoire

- ✓ Un parc locatif social et privé développé et globalement accessible sur l'ensemble du territoire normand (région peu tendue).
- ✓ 300 000 logements sociaux en région, avec un niveau de tension inférieur à la moyenne nationale sur le parc locatif social : niveau de tension de 2,6 en Normandie, contre 4 à 5 au niveau national (en nombre de demandes sur le nombre d'attributions). Un parc locatif social qui couvre également bien l'ensemble du territoire normand à l'exception des secteurs très ruraux où l'accès aux services est difficile.
- ✓ Un parc locatif privé qui représente 21 % des résidences principales (308 000 logements), moins présent sur les secteurs ruraux où les propriétaires occupants sont très majoritaires.

La problématique d'un accès rapide au logement est d'autant plus accrue pour les stagiaires et les alternants pour lesquelles les durées d'occupation sont courtes.

#### Enjeux

- ✓ Lever les freins à l'accès (garantie), assurer une réactivité (délai), faciliter les baux de courtes durées et assurer une couverture du territoire en offre facilement mobilisable.
- ✓ Assurer la mise en réseau des acteurs pour mobiliser la batterie d'outils existants (en particulier dispositifs d'Action Logement : Visale, Loca Pass...)
- ✓ Promouvoir le bail mobilité auprès des propriétaires privés (issu de la loi ELAN, ce bail facilite les emménagements de courtes durées, avec possibilité notamment de rupture sans préavis).

#### Initiatives existantes - Bonnes pratiques

Des bailleurs sociaux ont développé une offre de meublés et font preuve de réactivité dans les attributions (en particulier dans les grandes agglomérations de la région : Rouen, Le Havre, Caen...).

Des bailleurs sociaux pratiquent déjà la sous-location en particulier avec le réseau des comités locaux pour l'accès au logement des jeunes pour permettre de trouver des solutions pour les alternants ou jeunes actifs en mobilité (là encore notamment sur les grandes agglomérations de la région et certains bourgs).

Des départements ont fait des jeunes de moins de 30 ans en situation de contrat (et dont l'absence de logement est un frein au maintien du contrat) une priorité pour l'accès au contingent préfectoral dans le parc social. C'est le cas du département de l'Eure.

Le réseau régional de l'union pour l'habitat des jeunes a développé des compétences pour capter du logement dans le parc privé afin d'offrir des solutions ponctuelles (exemple en territoire rural) en sous-location pour des jeunes en situation d'employabilité mais sans solution de logement. Un foyer de jeunes travailleurs a par exemple vu le jour en 2018 pour répondre à cette offre à Argentan.

Démarche active d'Action Logement et de l'Union pour l'Habitat Social pour s'approprier l'ensemble des dispositifs et outils (campagnes de communication auprès du public et des partenaires, formation des personnels des bailleurs)

En particulier Action Logement dispose de conseillers dans tous les départements pour éclairer sur les différents dispositifs mobilisables (financement (subvention) du loyer pour des jeunes en alternance ; avance du 1er loyer (Loca Pass) ; garantie Visale (garantie gratuite), bail mobilité, subvention pour les personnes démangeant lors de la prise d'un contrat...). Un travail spécifique est engagé avec les missions locales sur du logement social meublé.

### ***Domaine du transport (déplacements / mobilité)***

#### Éléments de contexte - caractéristiques du territoire

- ✓ La couverture de la Normandie par les RTAOM (Ressorts Territoriaux des Autorités Organisatrices de la Mobilité) - ex PTU (Périmètres de Transports Urbains) est la suivante - Données 2017 :
  - 24 RTAOM, couvrant 835 communes
  - 31,8 % de la superficie couverte par un RTAOM, représentant 61,2 % de la population
  - Densité moyenne des territoires couverts par une AOM : 213,8 hab/km<sup>2</sup>
- ✓ Les « zones blanches de la mobilité », hors des ressorts territoriaux des AOM, se superposent parfois aux « zones blanches numériques ».

#### Enjeux

- ✓ Offrir des solutions de mobilité, autres que la voiture individuelle, aux personnes « fragilisées » au regard de la mobilité, notamment dans les territoires peu denses, ruraux, périurbains, petites villes et villes moyennes, quartiers périphériques...
- ✓ Stimuler les initiatives et favoriser l'essor de solutions locales de mobilité
- ✓ Faciliter l'accès de tous aux services de mobilité existants via une information plus accessible et un accompagnement adapté

#### Initiatives existantes - Bonnes pratiques

L'objectif de cette partie n'est pas tant de présenter l'ensemble des dispositifs présents ou acteurs mobilisés sur le territoire normand mais plutôt de présenter quelques actions pouvant nécessiter une attention particulière :

- Réseau normand des acteurs de la mobilité inclusive - ou d'insertion : Mob'In Normandie : réseau de professionnels œuvrant pour améliorer la mobilité des publics les plus fragiles de Normandie (auto-école sociales, garages sociaux, maisons du vélo, associations, ...)
- Expérimentation par la Normandie d'un nouveau dispositif de covoiturage courte distance sur le territoire de Roumois Seine avec la société Karos (objectif : mettre en relation des conducteurs avec

des habitants qui ont besoin d'effectuer des petits trajets). Flers Agglo expérimente également ce dispositif.

- 4 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt France Mobilités - Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables (TENMOD), dont 2 portant sur des plateformes de mobilité :

- Commune de Vire Normandie (Calvados) : Maison des mobilités du Bocage « 2MB »
- CC Côte Ouest Centre Manche (Manche) : PLM Mobilité Rurale (expérimentation d'une plateforme de mobilité rurale visant à accompagner les usagers pour "savoir bouger" et "pouvoir bouger")

- L'association Familles rurales a développé une solution de transport solidaire mise en place sur le territoire (pour se rendre aux entretiens d'embauche) ;

- Vire Normandie a également expérimenté des micro-solutions de mobilité adaptées aux besoins locaux (transport à la demande, location de vélo ou de véhicule électrique, auto-partage, véhicule sans permis...) ; reprise par la collectivité de la vente de billets de train (ligne Paris-Granville) en lien avec la mise en place d'un pôle mobilité autour de la gare - Projet French Mobility (AMI de l'ADEME)

- Pôle emploi a un dispositif d'aides au permis de conduire ; partenariat avec Renault sur la location de véhicules

Le développement de l'accès au numérique est aussi une réponse aux difficultés de mobilité avec le développement de la mise en place des tiers lieux ou des points d'intermédiations numérique (pour permettre un moindre abandon des populations dans les territoires ruraux) comme l'Espace numérique mobile : 3 camions en Normandie, travail sur l'inclusion numérique

## Chantier n° 4

### Faciliter l'accès à l'emploi en contribuant à lever les freins à la mobilité (logement et transport)

#### Proposition 4-1 : Élaborer une plateforme mobilité/logement territoriale les demandeurs d'emploi

<b>Intitulé de l'action</b>	Élaborer une plateforme de référencement des dispositifs mobilité/logement par territoire à destination des demandeurs d'emploi
<b>Pilote du projet</b>	DREAL Normandie en lien avec l'association Mob'in et le CARIF-OREF
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie / territorialisation par EPCI
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Établir un référencement de tous les dispositifs en place sur le territoire, en exposant les différents critères d'éligibilité et en territorialisant les actions. Cette territorialisation amènera également à avoir une meilleure visibilité de la disparité territoriale.</p> <p>Pour la thématique transport, ce travail a commencé à être mené par l'association Mob'in qui disposent d'atlas régionaux qui permettraient de réaliser cette cartographie. Le CARIF-OREF dispose également d'une base de données sur le sujet. Cette action de communication doit également se faire à destination des personnes pour qui la mobilité est un frein. Cependant, au-delà de la connaissance des dispositifs qui doit être approfondie, la connaissance des personnes en ayant besoin doit l'être tout autant. En effet, il existe un manque de connaissance des personnes freinées dans leur retour à l'emploi en raison de la mobilité.</p> <p>Un aspect important à prendre en compte dans ces dispositifs est le frein psychologique du public ciblé. Pour cela, un approfondissement du repérage des structures qui interviennent sur ce volet ou sur les savoir-être doit être effectué.</p> <p>Pour la thématique logement, cette action pourrait s'appuyer notamment sur un travail de meilleure mise en lumière des dispositifs proposés, dans une logique de plateforme recensant les dispositifs d'Action Logement, des missions locales, ou de l'union régionale pour l'habitat des jeunes...</p> <p>Concrètement, l'action consiste à s'appuyer sur le site « Mesures et Dispositifs emploi formation » porté par le CARIF-OREF de Normandie afin de centraliser et valoriser l'ensemble des dispositifs existants en matière de mobilité et de logement. Cette plateforme serait destinée aussi bien aux opérateurs et professionnels, qu'aux particuliers. Elle pourrait intégrer différents volets spécifiques par public cible.</p> <p>Une attention sera portée à l'offre proposée aux apprentis et jeunes salariés afin de valoriser les solutions disponibles pour ce public spécifique.</p> <p>L'action serait accompagnée d'une communication spécifique auprès de tous les acteurs travaillant dans le domaine du retour à l'emploi.</p>

<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	2021
<b>Autres parties prenantes</b>	- Mob'In ; Carif-Oref ; CRESS ; Action Logement ; Union régionale pour l'habitat des jeunes ; Missions locales ; Union pour l'Habitat Social de Normandie ; CRIJ ; Familles rurales ; Association nationale des apprentis de France ; plateformes mobilités...
<b>Budget prévisionnel</b>	
<b>Évaluation / indicateurs</b>	Plateforme réalisée et mise en ligne Nombre de dispositifs recensés Nombre de connexions à la plateforme

## Chantier n°4

Faciliter l'accès à l'emploi en contribuant à lever les freins à la mobilité

(logement et transport)

### Proposition 4-2 : Renforcer le maillage associatif

<b>Intitulé de l'action</b>	Renforcer le maillage associatif
<b>Pilote du projet</b>	DRDJSCS Normandie
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie, principalement en zones peu denses
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Le travail en réseau doit être renforcé pour que l'ensemble des acteurs de l'accompagnement social puissent répondre de manière plus efficace sur l'ensemble du territoire. Un maillage associatif doit être renforcé notamment dans les milieux les plus ruraux.</p> <p>Le constat réalisé a démontré que tous les territoires ne sont pas égaux : les associations et dispositifs ne couvrent pas de manière homogène l'ensemble du territoire normand.</p> <p>Cette action vise ainsi à renforcer le maillage associatif dans les territoires les moins couverts par de tels dispositifs.</p> <p>Elle pourra s'appuyer sur le diagnostic territorial réalisé et la cartographie proposée dans le cadre de l'action 29 de ce chantier afin de cibler les territoires sur lesquels le maillage associatif doit être renforcé en priorité.</p> <p>Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) soutient les associations pour leur fonctionnement et leurs projets innovants. Ce fond est déconcentré et des appels à projets sont lancés dans chaque département et au niveau régional.</p> <p>Il est proposé, dans le cadre de cette action :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ de rappeler aux porteurs de projet la possibilité de financer des actions locales en matière de logement et mobilité/transport pour le retour / maintien dans l'emploi</li><li>✓ d'intégrer de manière explicite dans le cahier des charges de ces appels à projets la possibilité d'utiliser ce fonds pour étendre le territoire des dispositifs innovants existants localement (notamment dans le domaine logement / transport).à des territoires non couverts.</li></ul> <p>Cette explicitation dans le cahier des charges des AAP serait également présentée aux différentes associations qui seront ainsi sensibilisées à cette possibilité.</p>

<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	Intégration dans les cahiers des charges pour les AAP qui seront lancés en 2020
<b>Autres parties prenantes</b>	Mob'In, CRESS, Familles Rurales, ...
<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Budget dégagé au sein du FDVA</b>
<b>Évaluation / indicateurs</b>	Nombre de projets subventionnés et montant de subvention alloué (pour des projets intégrant les problématiques logement et transports) .

## Chantier n° 4

### Faciliter l'accès à l'emploi en contribuant à lever les freins à la mobilité (logement et transport)

#### Proposition 4-3 : Intégrer le sujet de la mobilité dans le dialogue social au sein de l'entreprise

<b>Intitulé de l'action</b>	Intégrer le sujet de la mobilité dans le dialogue social au sein de l'entreprise et accompagner les nouveaux entrants
<b>Pilote du projet</b>	MEDEF (en lien avec la DIRECCTE et la DREAL)
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie, au sein des entreprises
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Dans le cadre du projet de Loi d'Orientation des Mobilités, l'obligation d'intégration de la mobilité dans le dialogue social au sein de l'entreprise est proposée (article 26). Il s'agit d'instaurer l'obligation de négocier périodiquement sur la mobilité des salariés au niveau des entreprises, dans le cadre des négociations obligatoires prévues pour les entreprises de plus de 50 salariés. Ce sujet pourrait s'inscrire dans le 8<sup>e</sup> thème du bloc « Egalité professionnelle et qualité de vie au travail » de la négociation obligatoire. En l'absence d'accord collectif sur le sujet, les employeurs proposeraient un plan d'action unilatéral en faveur de la mobilité des salariés.</p> <p>Par ailleurs, une communication particulière doit être portée envers les salariés nouveaux entrants afin de valoriser les dispositifs existants dans l'entreprise tant en matière de mobilité que de logement. Il s'agit de leur permettre de lever les freins liés à la mobilité dans leur nouvel emploi par la promotion du covoiturage, la présentation des dispositifs en faveur du transport en commun (notamment remboursement minimum de 50 % de l'abonnement), les aides en matière de logement, ...</p> <p><b>L'action proposée vise à traiter des sujets de mobilité et logement dans les CSE (Comité Social et Economique), qui doivent être mis en place dans toutes les entreprises d'au moins 11 salariés d'ici le 1er janvier 2020.</b></p> <p>Du point de vue opérationnel, un guide destiné notamment aux nouveaux salariés reprenant les dispositifs existants en matière de logement et de mobilité pourrait être élaboré et largement diffusé.</p> <p>Lors de rencontres entre les services des ressources humaines de différentes entreprises (vclub RH, ...) ce sujet pourrait être évoqué dans le but d'un partage d'expérience et de bonnes pratiques.</p>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	Déploiement progressif au cours des 18 mois
<b>Autres parties prenantes</b>	Medef, CCI, Organisations syndicales, DIRECCTE, Région et autres Autorités Organisatrices de Mobilités, Action Logement,...
<b>Budget prévisionnel</b>	
<b>Évaluation / indicateurs</b>	Nombre d'entreprises traitant des sujets de mobilité et logement au sein des CSE

## Chantier n°5

### MIEUX ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES EN TRANSITION

#### Diagnostic territorial

##### Les dispositifs existants

- ✓ Le dispositif des Contrats de Transition Écologique (CTE)

Dans le cadre du Plan Climat de juillet 2017, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a initié un dispositif de CTE, visant à faire émerger et accélérer des projets liés à la transition écologique dans un territoire, dans le cadre des dispositifs et financements de droit commun. Ce dispositif a vocation à servir de contrat « chapeau » entre l'État et les territoires, à accompagner le territoire dans le management de sujets cruciaux de transition écologique, nécessitant un accompagnement fort des services de l'État en ingénierie, et à favoriser en même temps la création d'emploi et le développement économique. Deux vagues d'expérimentation ont été mises en place par le Ministère.

En Normandie, la communauté de communes de Coutances Mer et Bocage (CCCMB) a été retenue fin 2018 pour la deuxième phase d'expérimentation, dans le cadre en particulier de son engagement dans la relocalisation des activités littorales, et l'amélioration de la qualité des eaux littorales. Aujourd'hui, suite à une phase de concertation avec les acteurs locaux, le contrat est en cours de finalisation. Le plan d'action sera joint au contrat qui doit être signé début juillet.

Parallèlement, début avril, une plate-forme de généralisation du dispositif a été mise en ligne par le Ministère. Huit candidatures ont été reçues en Normandie et 4 lauréats ont été retenus, début juillet 2019.

- ✓ Le dispositif Territoires d'industrie

En Normandie 10 territoires ont été définis et un réseau de référents État a été mis en place : chaque Territoire est suivi par un référent État (le plus souvent un sous-préfet), qui fait le lien entre les besoins exprimés par le territoire et les différents correspondants des services de l'État. La bonne coordination entre ce réseau de « référents » par territoire et le réseau de « correspondants » dans les services sera assurée par le SGAR en contact avec la Délégation aux territoires d'industrie.

5 territoires pilotes ont été définis : la vallée de l'Huisne (commune avec la région Centre Val de Loire et suivie par elle), l'axe Seine (en Seine-Maritime et dans l'Eure), la Côte d'Albâtre (autour de Dieppe, en Seine-Maritime), Collines de Normandie (autour de Vire, dans le Calvados, et de Flers, dans l'Orne) et le Pays de l'Aigle, dans l'Orne.

Les protocoles d'intention concernant ces territoires ont été signés le 30 avril 2019.

La démarche a permis d'engager la dynamique sur tous les territoires de la région et d'impliquer les différents services concernés. Elle génère une forte attente qu'il faut être en mesure d'accompagner.

L'implication des territoires est très variable : l'animation du dispositif fonctionne bien lorsque les EPCI peuvent nommer un chef de projet dédié. La démarche associe encore trop peu les industriels (ce sont surtout les EPCI qui sont présentes pour le moment).

La CCI est trop peu souvent associée aux travaux alors que ses missions de représentation des industriels en font un interlocuteur particulièrement pertinent dans ce type d'initiative. Elle pourrait apporter un soutien important à l'animation de chaque territoire, notamment dans le cas de territoire à plusieurs EPCI où la coordination est parfois difficile à mettre en place.

Les thématiques abordées dans les projets de territoire sont très variables. Le sujet qui revient le plus souvent dans les déclarations publiques est celui de la simplification, mais celui que l'on retrouve le plus souvent dans les CHANTIER s action est celui du recrutement.

#### ✓ Les autres dispositifs

Parallèlement à ces deux dispositifs d'accompagnement de la transition énergétique, récents et portés par le ministère, de nombreuses autres démarches pilotées par l'État, l'Ademe et/ou la Région sont en cours à l'échelle régionale : AMI territoires 100 % ENR, AMI Territoires Durables 2030, appels à projet liés à l'économie circulaire, au gaspillage alimentaire ou à l'écologie industrielle et territoriale, dispositif territoires d'innovation, démarche notre littoral pour demain, etc.

L'appropriation de ces nombreux dispositifs est un enjeu fort qui pose question car il nécessite un investissement conséquent des collectivités comme des industriels pour en comprendre les mécanismes, les modalités de fonctionnement et de financement. Cet investissement peut difficilement être réalisé par les plus petites structures, souvent en déficit d'ingénierie.

#### Les bonnes pratiques et initiatives identifiées

##### ✓ Les dispositifs d'accompagnement nationaux

Concernant les CTE, les premiers retours d'expérience nationaux montrent que ce dispositif peut avoir un réel effet levier sur les territoires qui s'en saisissent. Il semble particulièrement adapté pour des territoires de taille petite à moyenne pour lesquels l'effet levier est considérable, en termes de dynamique engagée, d'accompagnement, d'ingénierie et de mise en lumière du territoire.

De plus, il remet l'État au cœur du dialogue avec la collectivité lauréate et permet d'avancer plus efficacement en réunissant dès le lancement de la démarche les représentants de l'État, ses opérateurs (Ademe, Agence de l'Eau, Banque des territoires, Cerema) ainsi que la région.

Cette démarche permet également d'encourager la collectivité à faire du lien entre les différentes démarches en cours sur son territoire, réglementaire ou non, et souvent de gagner du temps dans leur mise en œuvre. Les expérimentations en cours montrent tout l'intérêt d'un dispositif global qui force à décroisonner et à travailler en transversalité au sein de la collectivité. L'équipe projet mise en place par Coutances Mer et Bocage et pilotée par la chargée de mission responsable du CTE en est un bel exemple.

La mobilisation des services et opérateurs de l'État en amont dans l'élaboration du contrat, la nécessité de travailler en transversalité en interne et la concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire permettent de mettre en place un projet de territoire partagé, ambitieux et réaliste.

De plus, l'organisation par le Ministère de plusieurs séminaires préfigurant un réseau des collectivités engagées dans un CTE permet de favoriser le partage d'expérience autour de ce dispositif. Enfin, la mise en place d'une plate-forme de recensement des retours d'expérience d'ici l'été viendra compléter

le dispositif en favorisant le partage et la valorisation des actions conduites par les territoires.

La démarche « Territoire d'Industrie » est très récente puisque mise en place par la circulaire TERV1904828J du 11 février 2019. En Normandie, 10 territoires sont concernés, les protocoles d'engagement des 5 sites pilotes ont été signés le 30 avril et il est envisagé de signer les protocoles avec les autres territoires avant la fin de l'année 2019.

Cette démarche permet d'insuffler un souffle nouveau au niveau des territoires principalement orienté vers la mobilisation pour l'emploi et de s'interroger collectivement par un dialogue collectivités/industriels sur l'attractivité du territoire. La question du logement et des déplacements y est d'ailleurs plusieurs fois abordée en faisant parfois l'objet d'une fiche action comme c'est le cas du Pays de L'Aigle qui souhaite mettre en place une structure d'accueil pour les jeunes en formation, les alternants, stagiaires, employés et cadres nouvellement arrivés sur le territoire ou sur le territoire des collines de Normandie qui souhaite réduire la vulnérabilité à l'accès à l'emploi par des modes de déplacement domicile/travail économiquement et écologiquement moins impactant

Au-delà de cette réflexion sur le territoire, des journées de séminaire entre les territoires d'industrie et les services de l'État, de ses opérateurs et de la Région ont été organisées en Normandie par le SGAR pour commencer à travailler de manière opérationnelle sur les protocoles. Ces journées permettent une mise en réseau et un échange d'expérience profitables à l'ensemble des territoires.

✓ Les démarches régionales

De nombreux dispositifs sont en cours dans la majorité des EPCI normands, ce qui traduit une bonne implication des territoires normands dans la transition écologique et énergétique.

Parmi les dispositifs et outils existants pour accompagner les territoires dans la transition écologique et énergétique, les suivants ont notamment été évoqués pour leur efficacité dans le cadre du groupe de travail :

- Le contrat de territoire porté par la Région auprès de l'ensemble des EPCI et intercommunalités est un moyen de mettre en œuvre de nombreux dispositifs régionaux de soutien au territoire. Il propose une contractualisation adaptée aux besoins locaux et permet de réunir les acteurs locaux afin de construire un projet de territoire partagé et de soutenir les projets locaux.
- Les opérations collectives portées par l'Ademe, et parfois la Région, permettent d'accompagner les collectivités sur des thématiques innovantes (ex : Écologie Industrielle et Territoriale, sobriété numérique, etc.) à travers des appels à projet. Ce dispositif permet à la fois d'accompagner les collectivités retenues sur leur propre projet (AMO mis à disposition de la collectivité) mais aussi de mettre en place un réseau permettant de créer de l'émulation et des échanges entre lauréats.
- l'Observatoire Régional Énergie Climat Air Normand (ORECAN), porté par l'État, et l'ADEME, avec la Région, est un outil au service des territoires engagés dans la mise en œuvre et le suivi des programmes de transition énergétique. Il accompagne notamment les territoires en fournissant des portraits de territoires en vue d'élaborer des stratégies de transition.
- dans le domaine de l'économie circulaire, la gouvernance établie entre l'État, l'Ademe, et la Région à travers le Comité Régional pour l'Économie Circulaire (CREC) permet un pilotage cohérent des actions menées sur le sujet en région (AMI, réseaux, etc.) ;

- l'animation de réseaux ou communautés de travail à l'échelle régionale avec l'Ademe et/ou la Région répond également à un vrai besoin d'échange, de partage et d'émulation, que ce soit à destination des services en interne ou des collectivités: Réseau Territoires durables, réseau Territoires d'industrie, communauté de travail Transition Énergétique, REGAL, CREPAN, etc.

Ce retour positif sur les réseaux thématiques et sur leur capacité à faire monter en compétences les acteurs dans une dynamique collective est en revanche tributaire du nécessaire financement de l'animation proposée.

## Chantier n° 5

**Comment renforcer la mobilisation territoriale en matière écologique et industrielle, en particulier dans les territoires en transition ?**

**Proposition 5-1 : Clarifier les dispositifs d'aide pour accompagner les acteurs de la transition**

<b>Intitulé de l'action</b>	Organiser les échanges et la mise en commun entre les acteurs intervenant auprès des collectivités afin d'optimiser l'articulation des dispositifs disponibles et identifier les actions à mettre en œuvre en priorité
<b>Pilote du projet</b>	DREAL
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Réunir régulièrement les acteurs intervenant auprès des collectivités afin de mettre en commun et mieux partager les modalités d'intervention de chacun et d'identifier collectivement les actions à mettre en œuvre en priorité pour mieux accompagner les territoires en transition.</p> <p>Cette action vise les deux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mieux connaître et mieux articuler les dispositifs mobilisables entre eux (outil, financement, animation, etc.) ;</li> <li>- les rendre plus lisibles et plus accessibles pour les collectivités.</li> </ul> <p>Les livrables potentiels de cette action pourront prendre différentes formes en fonction des besoins prioritaires identifiés. Ils concerneront à la fois le déploiement d'outils (cartographie des retours d'expérience, plate-forme de retour d'expérience, etc.) et la mise en place d'animations (formation régulière des représentants territoriaux sur l'offre de service des opérateurs de l'État, etc.).</p> <p>Il s'agira bien d'être vigilant à articuler et mobiliser les outils et démarches préexistantes au sein des différentes structures et réseaux (plate-forme normande des ODD à venir, plate-forme de recensement des aides aides-territoire, plate-forme de retour d'expérience Appterritoires, plate-forme énergie climat de l'Ademe, etc.).</p>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<p>Mise en place du comité des acteurs : janvier 2020</p> <p>Identification des actions prioritaires : janvier 2020</p> <p>Conduite de la première action avant mars 2021</p>
<b>Autres parties prenantes</b>	Région, Ademe, Banque des territoires, Cerema, DDT(M), syndicats d'énergie, Agence de l'eau
<b>Budget prévisionnel</b>	<b>Néant</b>
<b>Évaluation / indicateurs</b>	<p>Mise en place du comité des acteurs</p> <p>Outils mis en place</p> <p>Actions d'animation/formation réalisées</p>

## Chantier n° 5

Comment renforcer la mobilisation territoriale en matière écologique et industrielle, en particulier dans les territoires en transition ?

Proposition 5-2 : Impliquer les acteurs socio-économiques dans la transition écologique

<b>Intitulé de l'action</b>	Favoriser la mobilisation des entreprises sur les territoires de la Métropole de Rouen Normandie et de la Communauté d'Agglomération du Cotentin tous les deux concernés par les dispositifs territoires d'industrie et CTE
<b>Pilote du projet</b>	DIRECCTE
<b>Périmètre géographique</b>	CAC, MRN
<b>Description détaillée du projet</b>	Favoriser l'implication des entreprises dans la mise en œuvre du plan d'action du CTE et des territoires d'industrie, en cours d'élaboration : implication des référents Etat des dispositifs dans cette mobilisation, invitation des acteurs concernés à participer aux échanges et à porter certaines actions
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	Rédaction des fiches s-actions des CTE : décembre 2019 Mise en œuvre des actions à compter du début 2020
<b>Autres parties prenantes</b>	DDTM, DREAL, Région, Ademe, MRN, CAC, chambres consulaires
<b>Budget prévisionnel</b>	/
<b>Évaluation / indicateurs</b>	Nombres d'actions impliquant des entreprises sur les deux territoires concernés Nombres d'emplois créés ou maintenus

## Chantier n° 5

Comment renforcer la mobilisation territoriale en matière écologique et industrielle, en particulier dans les territoires en transition ?

Proposition 5-3 : Mettre en place un réseau pour une Consommation Responsable Visible (COREVI)

<b>Intitulé de l'action</b>	Réseau pour une Consommation Responsable Visible (COREVI)
<b>Pilote du projet</b>	Morgan LETEINTURIER - CREPAN Julie ROUSSINAUD - NORMANDIE EQUITABLE
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	Mise en place d'une plateforme numérique et d'une stratégie de communication visant à rendre visible l'offre de consommation responsable normande auprès du grand public
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2019 : Phase de diagnostic et d'identification des plateformes existantes ainsi que des partenariats potentiels + définition d'une stratégie de communication 2 <sup>ème</sup> semestre 2019 : Phase de structuration, de validation de l'orientation de la plateforme, prise de contact avec les partenaires en région et écriture du cahier des charges + écriture du cahier des charges communication et travail avec un prestataire 1 <sup>er</sup> semestre 2020 : Phase de développement avec un prestataire informatique, lancement de la plateforme numérique et de l'animation
<b>Autres parties prenantes</b>	Région Normandie, ADEME, DIRECCTE, DREAL, CTCR, CRESS, Collectif Normand des Ressourceries et des acteurs du réemploi, ARE Normandie
<b>Budget prévisionnel</b>	≈ 25 000 € de budget d'animation sur l'année 1 de 5 à 20 000 € de développement informatique
<b>Évaluation / indicateurs</b>	Indicateurs à venir suite à la création du site (nombre de visiteurs, augmentation du chiffre d'affaires des structures recensées...)

## Chantier n° 5

**Comment renforcer la mobilisation territoriale en matière écologique et industrielle, en particulier dans les territoires en transition ?**

**Proposition 5-4 : Favoriser la mobilité professionnelle via la GPEC et la GPECT**

<b>Intitulé de l'action</b>	Doter les partenaires d'un territoire-Entreprise, acteurs de l'insertion, d'un outil numérique d'aide à la mobilité professionnelle par l'identification des compétences et la construction de passerelles
<b>Pilote du projet</b>	CPME
<b>Périmètre géographique</b>	Deux bassins d'emplois expérimentaux ayant des difficultés de recrutements
<b>Description détaillée du projet</b>	Déterminer les métiers en tension sur le territoire Identifier les besoins en compétences sur le territoire Identifier les compétences présentes sur le territoire Identifier et construire les passerelles pour accéder, par les compétences, à un métier ou passer d'un métier à un autre métier
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	<u>1<sup>er</sup> trimestre 2020</u> : Identification des territoires Présentations du projet Détermination des acteurs locaux Constitution des Comités de Pilotage <u>2<sup>nd</sup> trimestre 2020</u> Phase de diagnostic territorial Identification des métiers Identification des compétences acquises, souhaitées, nécessaires Identification des passerelles Partages et échanges des informations : construction de plans d'actions
<b>Autres parties prenantes</b>	Acteurs territoriaux : entreprises, institutionnels Conseil Régional Direccte Pôle Emploi Acteurs de l'insertion
<b>Budget prévisionnel</b>	75.000 €.TTC pour 2 territoires
<b>Évaluation / indicateurs</b>	Nombre d'entreprises mobilisées Nombre de personnes inscrites dans la démarche Nombre de cartographies de compétences réalisées Nombre de passerelles construites Nombre de postes pourvus

## Chantier n°6

### CHANGER DE DIMENSION SUR L'ÉCOLOGIE DU QUOTIDIEN

#### Diagnostic territorial

L'objectif de division par deux de mise en décharge ne sera atteint que grâce à une mobilisation forte des collectivités pour passer à la tarification incitative et à la généralisation de la collecte des biodéchets.

Comment accompagner les collectivités dans cette transition et comment faciliter l'acceptabilité des citoyens ? Comment faire évoluer les dispositifs de collecte du plastique pour atteindre les mêmes performances que les meilleurs pays européens ?

- En Normandie, seulement 2,8% de la population est concernée par une tarification incitative, que ce soit par une redevance ou une taxe incitative. Le PRPGD normand vise un taux de 30% de la population concernée par la tarification incitative d'ici à 2025. La communication et la sensibilisation des ménages devraient être réalisées en préalable à la mise en place de la tarification incitative afin de créer les conditions favorables du dialogue avec les collectivités. Ainsi, des campagnes nationales de communication pourraient permettre de lutter contre les idées reçues liées à la tarification incitative et notamment d'une augmentation de la facture pour les ménages.
- Le PAT apparaît un outil intéressant dans le développement territorial des circuits locaux, des productions biologiques, pour la fédération ou le regroupement des producteurs... mais également comme outil de concertation citoyenne pour la mise en place d'une tarification incitative pour la réduction des déchets et l'amélioration du tri. Ainsi, l'objectif est d'augmenter le nombre de PAT en Normandie.
- Dans le secteur des Déchets d'Activités Economiques, il apparaît un besoin d'accompagnement des entreprises pour connaître les bonnes filières de valorisation. Les CCI pourraient être un relais intéressant pour répondre à ce besoin. Il convient néanmoins d'interroger également le besoin de développement de compétences.
- Dans le secteur économique de la valorisation des déchets du BTP, il faut que la commande publique « booste » davantage les filières vers plus de réutilisation. Une sensibilisation accrue des commanditaires apparaît nécessaire.
- Il convient d'accompagner les acheteurs et rapprocher les producteurs, des utilisateurs par la mise en place de plateformes de regroupement.

Quels partenariats entre ONG, secteur de l'ESS, entreprises et collectivités pour « massifier » le réemploi, la réutilisation, la réparation et faire en sorte qu'ils deviennent moins faciles et moins cher que de jeter et racheter ?

- Construire des Observatoires de la ressource (et donc de son économie) devrait permettre de

rendre la consommation responsable visible et de valoriser les pratiques de réemploi, réutilisation, réparation.

- Les dispositions réglementaires devraient être complétées par la mise en place d'une fiscalité incitative pour rendre le réemploi et l'emploi de matériaux recyclés plus avantageux économiquement que l'utilisation de matières premières « classiques ».
- Améliorer la sensibilisation de tous au réemploi, à la réutilisation et au recyclage via des campagnes de communication et des réseaux relais.
- Vecteur d'emploi de l'économie sociale et solidaire, les ressourceries devraient faire l'objet d'un accompagnement spécifique pour le développement d'un modèle économique pérenne.

Le développement du bio et des circuits court doivent reposer sur la mobilisation des acteurs locaux pour accompagner l'atteinte d'un objectif de 50 % de ces produits dans la restauration collective en 2022. Quels réseaux bâtir ?

Quels modes de commercialisation et distribution accompagner ? Les projets alimentaires territoriaux doivent être mis en place sur la base d'une concertation locale. Comment associer les collectivités et leurs élus à l'atteinte des 50 % en 2022 ?

- Le REGAL (réseau pour éviter le gaspillage alimentaire) compte fin 2018, 48 structures signataires de la charte d'engagement réciproque de lutte contre le gaspillage alimentaire et 350 correspondant.e.s de toute la Normandie. Seuls deux REGAL existent sur le territoire national. Un des objectifs du REGAL pourrait être d'augmenter son nombre de signataire de la charte et de déployer le modèle en France.
- Majoritairement orienté vers la restauration scolaire des établissements publics, les actions ne visent pas encore de nombreuses cibles. Il s'agit notamment de mobiliser les cantines scolaires des établissements privés, les cuisines centrales, les restaurants collectifs d'entreprises via des campagnes de communication et l'animation de réseaux spécifiques.
- Une vingtaine de collectivités normandes se sont engagées dans la démarche volontaire de réalisation d'un projet alimentaire territorial (PAT) dont 3 sont reconnues. Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial. Le Réseau des PAT animé par la DRAAF et la Chambre de l'agriculture est un levier intéressant pour atteindre la massification des PAT. Le suivi du nombre de collectivités engagées dans un PAT pourrait être un indicateur.

La bioéconomie doit se développer sur la base des initiatives des territoires. Comment encourager le développement de la chaleur conformément à la PPE ? Comment encourager l'utilisation du bois dans la construction ? Comment répondre à ces demandes tout en organisant un développement équilibré de la filière forêt bois et en respectant la hiérarchie des usages ?

- La commande publique doit évoluer afin de « booster » les filières de la bioéconomie. Une sensibilisation accrue des commanditaires apparaît nécessaire via les animations de réseaux notamment.
- Le potentiel de développement de la filière bioénergie, pilier du mix énergétique normand de demain, est encore important. Dans ce cadre, des indicateurs de suivi peuvent être mis en place.

## Chantier n° 6

### Comment mettre en place une écologie de proximité ?

#### Proposition 6-1 : Massifier les projets alimentaires territoriaux (PAT)

<b>Intitulé de l'action</b>	<p align="center">Augmenter le nombre de PAT en Normandie</p> <p>Il s'agit de mobiliser les collectivités pour passer à la tarification incitative et à la généralisation de la collecte des biodéchets ainsi que de développer le bio et les circuits courts</p>
<b>Pilote du projet</b>	<p>DRAAF</p>
<b>Périmètre géographique</b>	<p>Normandie</p>
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>L'objectif de cette action est de faire des projets alimentaires territoriaux les outils facilitateurs pour relocaliser l'alimentation dans les territoires, contribuer au développement territorial des circuits locaux, des productions de qualité dont le bio, pour fédérer des producteurs ou structurer des filières, mais également un outil de concertation citoyenne pour la mise en place d'une tarification incitative pour la réduction des déchets et l'amélioration du tri, la collecte de biodéchets...</p> <p>Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial et revêtent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une dimension économique : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles. Pour répondre à ces enjeux, et participer à cette structuration, des projets de plateformes logistiques dédiées ou de légumeries ont été lauréats des AMI 2018 et 2019 du CREC (l'association AIFST de la région caennaise, la plateforme logistique du Havre et la légumerie de l'association IPE dans la Manche).</li> <li>• une dimension environnementale : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau, de la biodiversité et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire.</li> <li>• une dimension sociale : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.</li> <li>• une dimension sanitaire : lutte contre l'obésité et le surpoids, lutte contre l'alcoolisme</li> </ul> <p>Ainsi, plusieurs leviers de sensibilisation sont identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Comité Régional de l'Alimentation (CRALIM), instance de concertation et de proposition pour atteindre les objectifs de la loi EGALIM, présidé par le préfet de Région, le secrétariat étant assuré par la DRAAF</li> <li>- le réseau des PAT animé par la DRAAF et la chambre d'agriculture constitue un</li> </ul>

	relais intéressant de cet objectif
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	Réunion annuelle du réseau PAT automne 2020
<b>Autres parties prenantes</b>	La Chambre Régionale d'Agriculture, le CREPAN
<b>Budget prévisionnel</b>	
<b>Évaluation / indicateurs</b>	<p>Nombre de collectivités sensibilisées au PAT</p> <p>Nombre de PAT en Normandie</p> <p>Nombre de collectivités engagées dans un PAT (ou démarche similaire)</p>

## Chantier n° 6

### Comment mettre en place une écologie de proximité ?

#### Proposition 6-2 : Augmenter le nombre de signataires de la charte du REGAL

<b>Intitulé de l'action</b>	Augmenter le nombre de signataires de la charte du REGAL Il s'agit de mobiliser les cantines scolaires des établissements privés, les cuisines centrales, les restaurants collectifs d'entreprises dans la lutte contre le gaspillage et de développer le bio et les circuits courts
<b>Pilote du projet</b>	REGAL - Réseau pour éviter le gaspillage alimentaire -
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Le développement du bio et des circuits courts doivent reposer sur la mobilisation des acteurs locaux pour accompagner l'atteinte d'un objectif de 50 % de produits de qualité dans la restauration collective en 2022.</p> <p>Dans sa mobilisation pour éviter le gaspillage alimentaire, le REGAL participe à la sensibilisation et à l'information tout au long de la chaîne alimentaire. Notamment, parmi les groupes de travail du REGAL, le groupe sur la restauration collective s'est notamment fixé comme objectifs opérationnels de : suivre l'évolution du gaspillage alimentaire en restauration collective, identifier et diffuser les initiatives et expériences permettant de réduire le gaspillage, accompagner les collectivités dans leur mise en œuvre de leur obligation de «démarches de la réduction du gaspillage alimentaire» (L541-15-3).</p> <p>La lutte contre le gaspillage alimentaire génère des économies permettant de mettre en œuvre une alimentation de qualité. Ainsi, les deux objectifs sont bien liés et il s'agit d'accompagner en restauration collective des projets globaux du circuit d'approvisionnement à la gestion des assiettes.</p> <p>Le REGAL compte fin 2019, 81 structures signataires de la charte d'engagement réciproque de lutte contre le gaspillage alimentaire et 430 correspondant.e.s de toute la Normandie.</p>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	Poursuivre l'animation du Régal, avec un temps fort en 2020 : les Assises Anti-gaspi les 18 et 19 juin.
<b>Autres parties prenantes</b>	Appui du CREC / lien avec le réseau des PAT et le Réseau Ran Coper
<b>Budget prévisionnel</b>	34 000€/an animation globale (soit moins de 68 % financés) et environ 8 000€/groupe de travail (2019 : 4 groupes).
<b>Évaluation / indicateurs</b>	<p>Nombre de structures signataires de la charte REGAL</p> <p>Nombre de correspondant.e.s du REGAL</p> <p>Nombre de personnes atteintes par une action du REGAL</p> <p>Participations aux évènements organisés par le Régal</p>

## Chantier n° 6

### Comment mettre en place une écologie de proximité ?

#### Proposition 6-3 : Faire évoluer la commande publique pour les travaux du BTP

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Faire évoluer la commande publique</b> afin de développer les filières de réemploi, recyclage et réutilisation des déchets du BTP ainsi que l'intégration d'écomatériaux dans la construction.
<b>Pilote du projet</b>	Conseil régional de Normandie
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des préconisations/actions du <b>PRPGD normand</b> et de la <b>stratégie pour une économie circulaire en Normandie</b>.</p> <p>L'objectif de l'action est de <b>mobiliser davantage la maîtrise d'ouvrage (MOA) et le maître d'œuvre (MOE)</b> sur le sujet de la prévention et la gestion des déchets de leurs chantiers de BTP, mais aussi sur l'intégration de ressources locales dans les projets de construction et de rénovation (réemploi et éco matériaux). En tant que donneurs d'ordre, ils déterminent et valident le périmètre technique, financier et environnemental du chantier. Cette volonté, exprimée par la MOA, est traduite par le MOE, ce binôme devant ainsi disposer des clés indispensables pour écrire des cahiers des charges optimisant les pratiques de déconstruction, de gestion des déchets, priorisant le réemploi, la réutilisation puis le recyclage. Cela passe nécessairement par la <b>mise en place d'un réseau d'acteurs formés et accompagnés</b>.</p> <p>Pour atteindre ces objectifs différents partenaires sont mobilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CERC Normandie constituera un réseau (via une base de contacts) de « référents » au sein de la maîtrise d'ouvrage publique (collectivités, établissements publics) et maîtrise d'œuvre qui sera actualisé tous les ans.</li><li>- BEN, BTP en tant que centre de ressources du bâtiment, diffusera une veille d'informations aux MOA intéressés et proposera des sessions de formation</li><li>- MATERRIO, à travers son programme d'action pour le développement de la valorisation des déchets inertes, diffusera l'information aux MOA et proposera des formations ainsi qu'un accompagnement des MOA volontaires.</li></ul>

<p><b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b></p>	<p>Étape 1 (6mois) : <b>Constitution d'une base de données</b> qualifiée de maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres</p> <p>Étape 2 (12 mois) : Proposition de <b>sessions de formation</b> sur les déchets du BTP et l'économie circulaire aux réseaux de maîtres d'ouvrages via BEN BTP et MATERRIO Normandie dans les territoires.</p>
<p><b>Autres parties prenantes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État (DREAL et ADEME)</li> <li>• Région Normandie</li> <li>• Organisations professionnelles (CAPEB, FFB, FRTP et UNICEM)</li> <li>• L'ARPE Normandie</li> <li>• RANCOPER</li> <li>• <a href="#">Club du Réemploi dans le bâtiment</a> (Club NECI)</li> </ul>
<p><b>Budget prévisionnel</b></p>	<p>Coût CERC : 11 989 €</p> <p>Coût formation : 15 000€ (pour 2 sessions)</p>
<p><b>Évaluation / indicateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de MOA/MOE membres de ce réseau</li> <li>• Nombre de sessions de formation réalisées</li> <li>• Nombre de stagiaires et de MOA/MOE formés</li> </ul>

## Chantier n°6

### Comment mettre en place une écologie de proximité ?

#### Proposition 6-4 : Accompagner la réalisation de plateforme de regroupements pour la valorisation des déchets du BTP

<b>Intitulé de l'action</b>	<p><b>Accompagner la réalisation de plateforme de regroupements pour la valorisation des déchets du BTP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- PERMAC : Construction d'une Plateforme collaborative d'échange</li><li>- WIP : Le Plateau Circulaire - Création d'une plateforme de réemploi des matériaux du bâtiment à Colombelles</li><li>- Deuxième vie deuxième chance (2V2C) : Ré-SO-NORM' (Réemploi Sud Ouest Normandie) Plate-forme contributive de réemploi local</li><li>- projet MATERRIO de l'UNICEM et de la FRTP – centre de ressources pour avoir la connaissance des flux de matériaux et créer les conditions favorables à leur utilisation (qualité, communication auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre)</li><li>- projet CEMEX (lauréat AMI 2019) : service de recyclage de matériaux inertes pour des chantiers de petites tailles.</li></ul>
<b>Pilote du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- l'association PERMAC</li><li>- l'association Le WIP</li><li>- l'association Deuxième vie Deuxième Chance</li><li>- l'UNICEM et la FRTP</li><li>- CEMEX</li></ul> <p>dans le cadre de la gouvernance régional piloté par le Comité Régional de l'Economie Circulaire (CREC)</p>
<b>Périmètre géographique</b>	<p>Chaque projet s'appuie sur un territoire bien défini :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- PERMAC : Communauté Urbaine Le havre Seine métropole,</li><li>- Le WIP : agglomération Caennaise</li><li>- Deuxième vie deuxième chance : bocage virois</li><li>- Matteredio : Normandie</li><li>- Cemex : Normandie</li></ul>
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Dans le cadre de son AMI, le CREC a retenu les 3 projets suivants pour répondre l'objectif d'accompagnement de la mise en place de plate-forme de regroupements pour la valorisation des déchets du BTP.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <u>PERMAC</u>: création d'une application de mise en relation directe des producteurs de matériaux de démolition du bâtiment avec les « preneurs » pour une réutilisation sans utilisation d'une plateforme physique de regroupement,</li><li>- <u>Le WIP</u> : création d'une plateforme de regroupement de matériaux issus de la démolition de bâtiment pour revente auprès d'utilisateurs.</li></ul>

	<p>-<u>Deuxième vie deuxième chance</u> : création d'une application pour créer une bourse aux matériaux issus de la démolition dans le domaine du BTP, en s'appuyant sur un réseau de quatre recycleries</p> <p>- <u>Materrio</u> : le projet vient de démarrer pour une durée 3 ans sur 5 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un observatoire des flux avec l'appui de la CERC</li> <li>- Amélioration de la traçabilité</li> <li>- Suivi du réemploi sur les chantiers</li> <li>- Création de modules d'accompagnement auprès des maîtres d'ouvrages, des maîtres d'œuvres et des entreprises</li> <li>- Labellisation des plateformes de recyclage</li> </ul> <p>- <u>Cemex</u> : service de recyclage de matériaux inertes pour des chantiers de petites tailles.</p>
<p><b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PERMAC : développement de la plateforme dématérialisée : 12 mois,</li> <li>- WIP : pré étude de marché fin 2019, 2020 : construction de la plateforme, début 2021 : ouverture de la plateforme.</li> <li>- 2V2C: projet sur 17 mois : étude de marché et construction de la plateforme dématérialisée</li> <li>- Materrio : 3 ans – sous 18 mois – observatoire des flux de déchets</li> <li>- Cemex : Calendrier inconnu : nécessite un accord financier (avec Ademe?) pour acquisition du matériel. Mise en œuvre possible sous un délai de un an.</li> </ul>
<p><b>Autres parties prenantes</b></p>	
<p><b>Budget prévisionnel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PERMAC : 382 000 €</li> <li>- Le Wip : 1 245 400€ sur 3 années avec coût salariaux d'exploitation de la plateforme des deux premières années,. Construction plateforme et coûts associés uniquement : 700K€</li> <li>- 2V2C : 167 000€</li> <li>- Materrio : 380 500 €</li> <li>- Cemex : 269 700,00 €</li> </ul>
<p><b>Évaluation / indicateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des démonstrateurs</li> <li>- nombre d'entreprises adhérentes aux plateformes</li> <li>- Quantité de matériaux négociés</li> <li>- réalisation de l'observatoire des flux</li> <li>- nombre de plateformes labellisées (Materrio)</li> <li>- tonnes de granulats recyclés (Cemex)</li> <li>- nombre de chantiers ayant utilisé le service proposé (Cemex)</li> </ul>

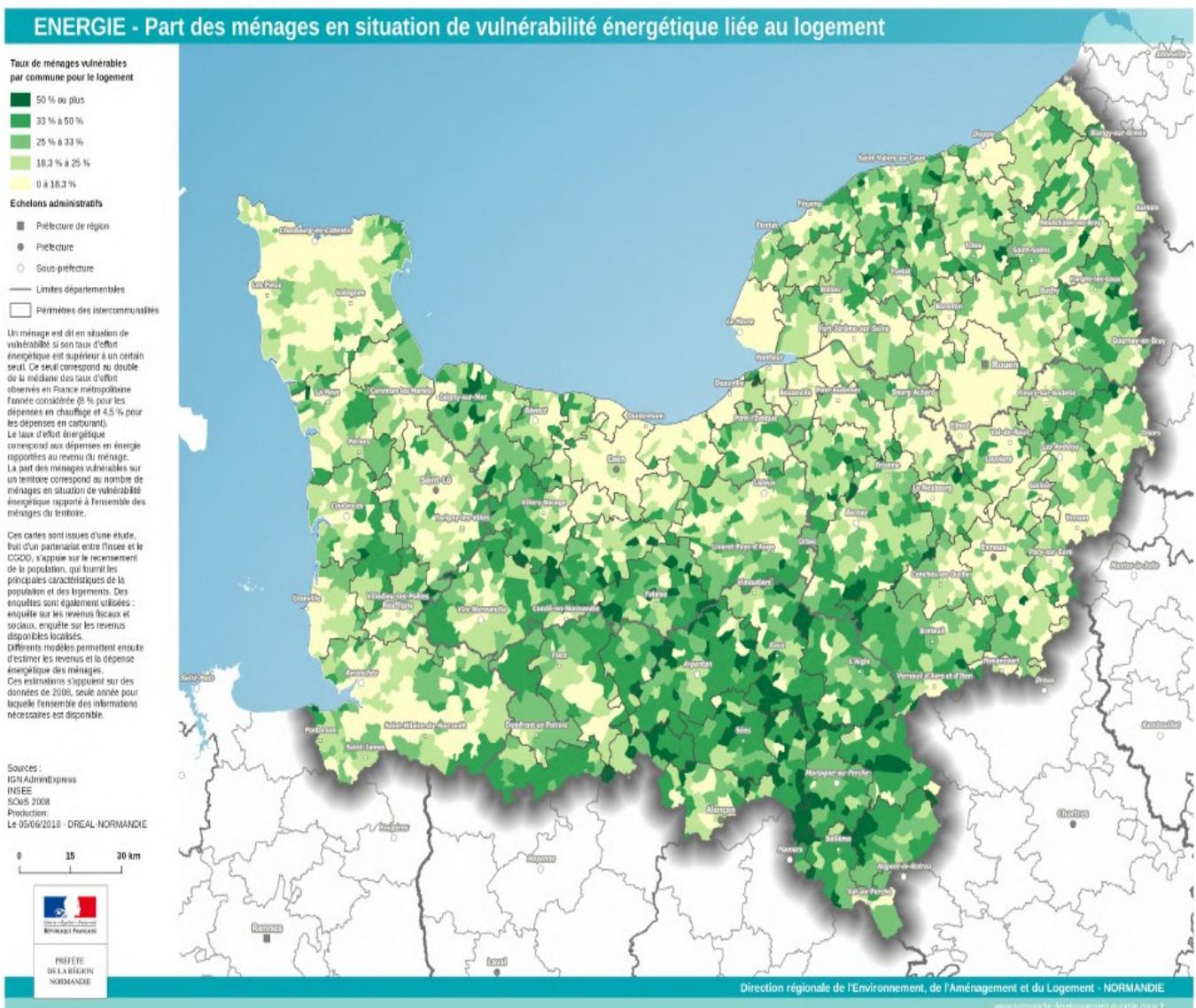
## Chantier n°7

# ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS

### Diagnostic territorial

Le parc normand compte 1 750 000 logements en 2013, dont 83 % de résidences principales. Parmi ces dernières, 49 % ont été construites avant la première réglementation thermique. La part de logement très énergivores (étiquettes F et G) est estimée à 30 %.

Un ménage normand sur 6 est en situation de précarité énergétique. Les bâtiments sont les deuxièmes consommateurs d'énergie. Les ménages normands les plus touchés par la vulnérabilité énergétique: 18 % d'entre eux (15 % au national) dépensent plus de 8 % de leur revenu pour les factures de chauffage.



✓ Le service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat regroupe sous le « réseau FAIRE » :

- 8 Espaces Infos Énergie (EIE) de l'ADEME,

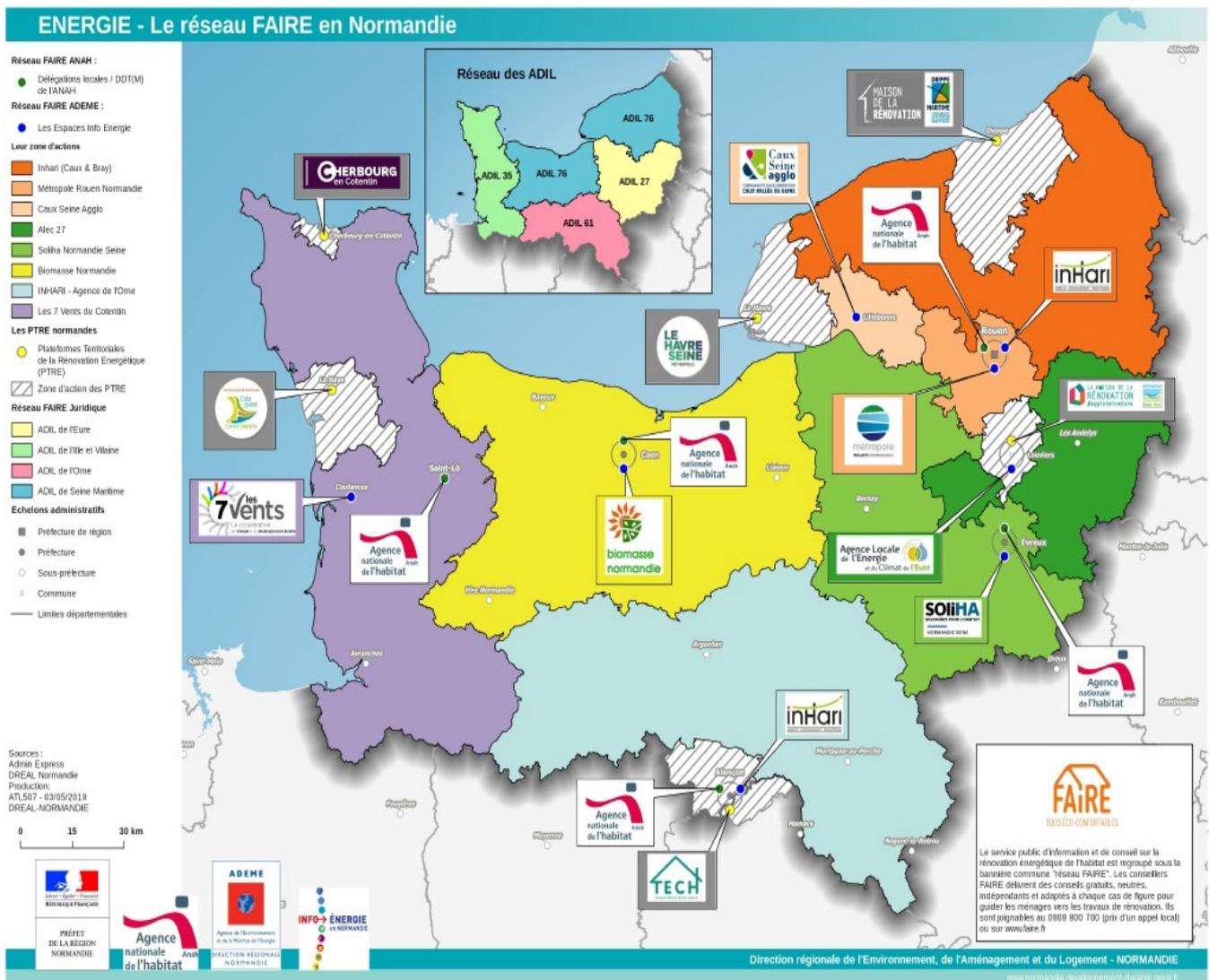
- 6 Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE) opérationnelles – sur le principe du guichet unique.

✓ En Normandie, le programme Habiter Mieux de l'ANAH accompagne la rénovation énergétique :

- 2958 logements aidés dont 91 % de logements individuels en 2018,

La création de l'offre « Agilité » (travaux simples) a largement contribué à l'atteinte de ces résultats les plus importants depuis la mise en œuvre du programme

- + 135 % par rapport à la même période 2018, expliqué notamment par la mise en place du « Coup de pouce chaudière » (ou « chaudière à 1€ ») en 2019 .



## Enjeux

- ✓ Arriver à massifier :
  - Comment mobiliser les aides locales (collectivités, caisses de retraite...) en simplifiant les process afin de massifier ?
  - Comment mobiliser les copropriétés et les propriétaires bailleurs ?
  - Comment simplifier le parcours des ménages pour aller jusqu'à une rénovation complète?
  
- ✓ Accompagner encore plus les ménages les plus modestes :
  - Comment diminuer le reste à charge des ménages, même pour les travaux plus ambitieux que le simple changement de chaudières ?
  - Développer des solutions de prêts clé en main, dont le montage du dossier Eco-PTZ, et gratuité de l'accompagnement des ménages modestes
  
- ✓ Améliorer le partage d'informations, de bonnes pratiques, entre les acteurs du territoire
  
- ✓ Renforcer la lutte contre la fraude et mobiliser les outils coercitifs afin d'inciter fortement voire d'imposer les travaux aux propriétaires indécis.

**Chantier n°7**  
**Accompagner la rénovation thermique des logements**

**Proposition 7-1 : Déployer le réseau FAIRE dans le cadre du SARE**

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Déployer le réseau FAIRE dans le cadre du SARE et identifier les points de relais et de mise en relation (maison France Services, CCAS,...)</b>
<b>Pilote du projet</b>	DREAL - ADEME - Région
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Malgré les actions menées, les particuliers ne connaissent pas suffisamment le réseau FAIRE alors qu'il devrait être clairement identifiable sur tout le territoire, avec la bannière commune FAIRE : « le service public de la rénovation ».</p> <p>L'accès à ce service public doit devenir un réflexe pour les citoyens qui souhaitent rénover leur logement, notamment en cas d'acquisition du bien immobilier ou en cas de rénovation globale.</p> <p>Il s'agira de s'assurer que chaque structure membre du réseau FAIRE adopte la bannière et la charte graphique "FAIRE" pour être clairement identifié par les particuliers (code couleur, typographie, etc.).</p> <p>En parallèle, pour couvrir davantage le territoire, l'intégration progressive d'un premier niveau d'information sur l'existence du réseau FAIRE chez un certain nombre d'acteurs à identifier comme les Maisons France Service, les CCAS,... est nécessaire.</p> <p>Enfin, dans le cadre du Service d'accompagnement de la Rénovation Energétique (SARE), il sera nécessaire de mobiliser les EPCI pour mettre en place une communication sur leur territoire et structurer un conseil à leur niveau.</p>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	Réseau Faire opérationnel dans le cadre du SARE au plus tard le 1 <sup>er</sup> janvier 2021
<b>Autres parties prenantes</b>	Tout acteur identifié que ce soit un service de l'État, une collectivité ou autre.
<b>Budget prévisionnel</b>	
<b>Évaluation / indicateurs</b>	<p>Document de repérage de tous les acteurs susceptibles d'apporter un premier niveau d'information</p> <p>Nombre d'acteurs supplémentaires rejoignant le dispositif d'information de premier niveau</p> <p>Nombre de structures affichant leur appartenance au réseau FAIRE</p>

**Chantier n°7**  
**Accompagner la rénovation thermique des logements**

**Proposition 7-2 : Créer des dynamiques locales autour de la thématique du Bâtiment Durable**

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Créer des dynamiques locales autour de la thématique du Bâtiment Durable</b>
<b>Pilote du projet</b>	ADEME – DREAL - Région
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>En 2018, un premier travail de repérage des EPCI potentiellement moteurs dans la rénovation énergétique a été réalisé par la DREAL, l'ADEME, la Région Normandie et chaque DDT(M) dans le cadre du groupe de travail sur le pilotage du PREB (Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments).</p> <p>Ce groupe de travail pourrait être élargi pour constituer un comité stratégique au niveau régional. Le comité stratégique régional pourrait ainsi associer en plus les DDT(M), les conseils départementaux, les EPCI et associations participant au réseau Faire, Action Logement, la Banque des Territoires, les représentants des professionnels avec BEN BTP (Bâtiment et Environnement en Normandie),... Une réunion pourrait être organisée annuellement.</p> <p>Pour développer les dynamiques locales, une animation départementale des acteurs autour de la rénovation énergétique pourrait être envisagée. Elle favoriserait l'adhésion de collectivités, qui ne sont pas encore engagées, au contact des acteurs déjà engagés au niveau départemental.</p>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	1ère réunion en 2020 du comité stratégique régional Organisation de réunions départementales
<b>Autres parties prenantes</b>	DDT(M) – Conseils départementaux – EPCI – associations du réseau FAIRE - Action Logement – Banque des Territoires – Fédérations de professionnels
<b>Budget prévisionnel</b>	
<b>Évaluation / indicateurs</b>	Nombre de réunions du comité stratégique régional Nombre de réunions départementales

## Chantier n°7

### Accompagner la rénovation thermique des logements

#### Proposition 7-3 : Vers un parcours de rénovation depuis les dispositifs « coup de pouce »

<b>Intitulé de l'action</b>	Faire en sorte que les financements « coup de pouce » soient le point d'entrée d'un possible parcours de rénovation
<b>Pilote du projet</b>	DREAL
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>Il est parfois difficile d'avoir accès aux particuliers, qui contactent directement des prestataires dans le cadre du dispositif « coup de pouce » et de la prime agilité notamment.</p> <p>Bien que l'action énergétique prévue soit non réalisée ou ponctuelle et limitée, un conseil plus global à partir d'un diagnostic énergétique permettrait de proposer au particulier un véritable parcours de rénovation intégrant ces premiers travaux.</p> <p>Un travail de concertation avec les énergéticiens et entreprises intervenant dans la région doit permettre d'aller au-delà de l'intervention « coup de pouce ».</p> <p>L'objectif serait de mettre en place une charte de bonnes pratiques pour permettre a minima l'information des particuliers sur les dispositifs existants au-delà de l'offre coup de pouce. Elle pourrait se traduire lors de l'intervention chez un particulier par la remise d'une plaquette présentant le dispositif d'accompagnement sur son territoire, les différents types de travaux et les aides possibles.</p> <p>La rencontre d'un conseiller permettrait d'informer les particuliers dans leurs démarches afin de déterminer les travaux à réaliser en priorité et d'identifier les solutions durables pour baisser la consommation énergétique du logement.</p> <p>L'action pourrait se traduire par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'identification des principaux mandataires CEE intervenant au niveau régional et départemental ;</li><li>- l'élaboration d'une charte des bonnes pratiques visant à assurer auprès des ménages la promotion des actions complémentaires de rénovation de leur logement et l'information sur les autres dispositifs d'aide existants ainsi que sur le réseau FAIRE ;</li></ul>

	- l'organisation de rencontres régulières avec les énergéticiens et entreprises qui permettraient aussi la diffusion des plaquettes à remettre aux particuliers
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	Élaboration de la charte des bonnes pratiques et 1ère réunion avec les énergéticiens et entreprises en 2020
<b>Autres parties prenantes</b>	DDT(M) - Région
<b>Budget prévisionnel</b>	
<b>Évaluation / indicateurs</b>	Production de la plaquette Nombre de réunions avec les énergéticiens et les entreprises Nombre de plaquettes diffusées par le biais des énergéticiens et entreprises

## Chantier n°7

### Accompagner la rénovation thermique des logements

#### Proposition 7-4 : Mobiliser les acteurs locaux en faveur du SARE

<b>Intitulé de l'action</b>	Mobiliser les acteurs locaux en faveur du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE)
<b>Pilote du projet</b>	DREAL / ADEME
<b>Périmètre géographique</b>	Normandie
<b>Description détaillée du projet</b>	<p>La mise en place du service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH), via le programme SARE, doit permettre d'informer les particuliers et de les accompagner dans leur parcours de rénovation, en lien étroit avec les collectivités locales.</p> <p>L'enjeu est de constituer une communauté de la rénovation énergétique, à l'échelle régionale, rassemblant les acteurs concernés, afin d'enclencher une dynamique et de définir conjointement les grandes orientations pour une politique locale en faveur de la rénovation énergétique.</p> <p>A partir de l'identification du (ou des) porteur(s) associé(s) et des concertations menées, un pacte territorial de la rénovation énergétique sera élaboré.</p> <p>Ce pacte a pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- d'améliorer l'accompagnement de la rénovation énergétique des logements,</li><li>- de diminuer le reste à charge pour les ménages,</li><li>- de revoir l'articulation des aides.</li></ul> <p>Le Conseil régional est pressenti comme porteur territorial, mais il peut s'agir d'autres collectivités, la volonté étant de couvrir tout le territoire régional.</p>
<b>Calendrier prévisionnel sur 18 mois</b>	Septembre 2019 – premières concertations et identification des porteurs 1 <sup>er</sup> semestre 2020 – Élaboration du pacte territorial de la rénovation énergétique, contractualisation et déploiement du dispositif
<b>Autres parties prenantes</b>	Acteurs territoriaux – EPCI et Conseils départementaux
<b>Budget prévisionnel</b>	La clé de répartition des financements sera établie selon la qualité des projets portés.

## LISTE DES PARTICIPANTS ET DES CONTRIBUTEURS

### A L'ÉLABORATION DU PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS

<p>ANLAJT (Association Normande pour le Logement et l'Accueil des Jeunes Travailleurs Action Logement 76 ADEME AFB AFPA Agence de l'eau Agence régionale de l'environnement Normandie Agence Régionale de Santé ANAH ANAF APEC Normandie – Rouen Association de l'Aide Familiale Populaire – Confédération Syndicale des Familles Association des familles rurales, Association des Petites villes de France Association logement des jeunes Association Régionale des Missions Locales Normandie Banque des territoires CAF de l'Eure CAF de l'Orne CAF de la Manche CAF de Seine-Maritime CAF du Calvados Cap Emploi Calvados Cap Emploi Eure CAPEB CARIF OREF de Normandie CCI Régionale + CCI Territoriales CEREMA CESER CFA Normandie CFDT Union Régionale CFE-CGC Union Régionale CGT Comité Régional CLHAJ 76 Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature en Normandie COMUE Conseil régional de Normandie Conservatoire du littoral CPME Normandie CRAN CRESS</p>	<p>CREPAN CRMA Croix Rouge Rouen DIRECCTE Normandie DRAAF Normandie DRDJSCS Normandie DREAL Normandie DDTM 76 Effet de serre toi-même EMMAUS EPCI de Caen, Rouen, Le Havre, Cherbourg + Vire, Coutances Mer et Bocage EPFN Familles rurales Fédération Acteurs Solidarité FFB / CAPEB Filière Energie (EDF) FNARS FO Union Régionale France Chimie France nature environnement Normandie FRSEA Normandie FSU Groupement régional pour l'animation et l'initiation à la nature et à l'environnement de Normandie Ligue de l'enseignement Ligue pour la protection des oiseaux Normandie Maison des Professions Libérales Medef Normandie Mouvement Associatif Parlementaires (députés / sénateurs) Pôle Emploi Direction Régionale Normandie Ports de Normandie Rectorat de l'Académie de Caen REGAL Sedibex U2P Normandie UFCV – Antenne de Cherbourg UIC Normandie – France CHIMIE UIMM UNEF Normandie Union amicale des maires du Calvados (UAMC) Union des maires et des élus de l'Eure (AD27) Union Régionale CFTC UNPI USH</p>
--	---